

9^e ÉDITION

FEDERATION
GENEVOISE **60**
DE COÖPERATION ANS
Mettons le monde en mouvement

SOLIDARITÉ GENÈVE SUD : STATISTIQUES 2025

DE L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES
GENEVOISES DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Remerciements

La Fédération genevoise de coopération (FGC) remercie le Canton de Genève, la Ville de Genève ainsi que les communes genevoises pour leur participation à la 9^e enquête statistique *Solidarité Genève Sud* consacrée à l'engagement des collectivités publiques genevoises en faveur de la solidarité internationale.

Nous remercions également l'Association des communes genevoises (ACG) pour sa précieuse collaboration.

RÉALISATION DE LA 9^e ENQUÊTE *SOLIDARITÉ GENÈVE SUD 2025*

Carol Dolorier de Haller, coordinatrice des projets d'information

Matteo Lacalamita, assistant de recherche

Catherine Dubouloz Chantre, chargée de communication

Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale

RÉALISATION DE L'E-BOOK INTERACTIF ET GRAPHISME

Agence Messaggio
Delphine Petit, cheffe de projet

IMPRESSUM FÉDÉRATION GENEVOISE DE COOPÉRATION

Solidarité Genève Sud : statistiques 2025 de l'engagement des collectivités publiques genevoises dans la solidarité internationale
9^e édition
Genève, 2026

ÉDITRICES

Catherine Schümperli Younossian,
secrétaire générale

Dominique Rossier, présidente

RÉDACTRICE RESPONSABLE

Catherine Dubouloz Chantre, chargée de communication

IMPRESSION

ATAR Roto Presse SA Genève

Imprimé à 2000 exemplaires sur du papier recyclé, certifié FSC.
Genève, septembre 2026

À l'occasion de la publication de cette brochure imprimée et de l'e-book interactif en ligne qui l'accompagne, la FGC remercie ses partenaires institutionnels pour leur fidèle soutien : la DDC (Direction du développement et de la coopération du Département fédéral des affaires étrangères), le Canton de Genève, la Ville de Genève et les communes d'Aire-la-Ville, Anières, Bernex, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collèx-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Grand-Saconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Satigny, Thônex, Vernier, Versoix, Veyrier.

CONTACT

Fédération genevoise de coopération (FGC)
Rue Rothschild 22A, 1202 Genève
Tél. +41 22 908 02 80
Adresse mail : fgc@fgc.ch
www.fgc.ch



www.facebook.com/fgcgenève



www.instagram.ch/fgcgenève



www.linkedin.com/company/fgcgenève/

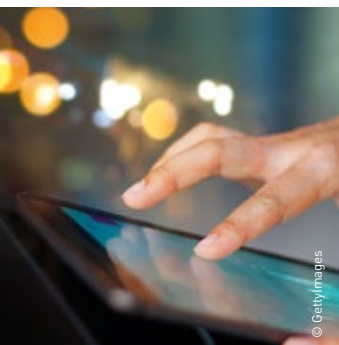


Fédération genevoise de coopération FGC

ISBN 978-2-9701142-3-9

Photo de couverture : des jeunes femmes suivent un cours d'électricité, au centre de formation professionnelle Meu Futuro Institute de Chimoio, au Mozambique, afin d'améliorer leur employabilité. © Maurice Haas/Solidar Suisse Genève

Deux formats pour une même statistique



Depuis 1985, la Fédération genevoise de coopération (FGC) suit l'engagement des communes genevoises et du Canton de Genève en faveur de la solidarité internationale. Par le biais d'une enquête statistique menée tous les cinq ans, elle mesure les contributions financières consacrées à cette politique publique en regard des charges de fonctionnement.

Cette 9^e édition des statistiques *Solidarité Genève Sud* présente les données recueillies pour 2025 et retrace leur évolution sur la période 1985-2025. Elle offre ainsi un baromètre de l'engagement des communes ayant participé à l'enquête et du Canton de Genève.

Depuis 2015, les statistiques de la solidarité internationale paraissent sous deux formats. Une publication interactive en ligne – à laquelle conduit le code QR ci-dessous – donne accès aux données complètes, accompagnées de cartes et de tableaux de synthèse. Cet *e-book* détaille la situation des communes et du Canton, permet de les comparer et de suivre l'évolution des fonds depuis 1985. Les données y sont également répertoriées par organisation bénéficiaire, par pays, par Objectif de développement durable (ODD) et par catégorie d'action de la solidarité internationale.

Une analyse condensée est rassemblée dans la présente brochure (*à partir de la page 28*), exposant les principaux résultats et leur évolution : cartes du financement de la solidarité internationale en pourcentage des charges de fonctionnement, en montant total et en montant par habitant·e, classement par catégories d'action, principaux pays destinataires et organisations subventionnées.

Ces graphiques sont précédés des messages (repris dans l'*e-book*) du Canton de Genève, de la Ville de Genève, de l'Association des communes genevoises (ACG) ainsi que de la DDC. ■



Sommaire

Deux formats pour une même statistique	3
--	---

Éditorial de Dominique Rossier, présidente de la FGC, et Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale : « Solidarité internationale : des moyens financiers et une ambition politique à préserver »	5
---	---

La solidarité internationale, une politique publique de plein droit	7
---	---

SECTION 1 : À propos de la FGC

La FGC, 60 ans d'expérience dans la coopération au développement.....	12
---	----

Le label de qualité de la FGC	14
-------------------------------------	----

1966-2026 : 60 ans d'engagement solidaire.....	15
--	----

SECTION 2 : Point de vue des collectivités publiques

Nathalie Fontanet, conseillère d'État du Canton de Genève : « Soixante ans d'engagement, une solidarité plus nécessaire que jamais »	18
--	----

Alfonso Gomez, conseiller administratif de la Ville de Genève : « La solidarité internationale n'est pas une option mais une nécessité »	20
--	----

Martin Staub, président de l'Association des communes genevoises : « Garantir une vie digne : l'engagement des communes pour la solidarité internationale »	22
---	----

Patricia Danzi, directrice de la Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) : « Un partenariat fiable en période de bouleversements »	24
--	----

SECTION 3 : Analyse statistique 2025

Financement de la solidarité internationale : l'objectif du 0,7% en recul malgré des contributions en hausse	28
--	----

Données 2025.....	36
-------------------	----

<i>Cartes du 0,7% et du montant par habitant-e alloué à la solidarité internationale</i>	36
--	----

<i>Comparaison des deux indices</i>	37
---	----

<i>Engagement des collectivités publiques genevoises dans la solidarité internationale en 2025</i>	38
--	----

<i>La solidarité internationale par catégorie d'action</i>	40
--	----

<i>Les 15 principales organisations subventionnées</i>	40
--	----

<i>La répartition des contributions par région</i>	41
--	----

<i>Les 15 principaux pays destinataires</i>	41
--	----

<i>Répartition des subventions selon les ODD</i>	42
--	----

Évolution 1985-2025	44
---------------------------	----

<i>Contributions totales allouées à la solidarité internationale et évolution</i>	44
--	----

<i>Financement de la solidarité internationale en pourcentage des charges de fonctionnement et évolution</i>	47
--	----

<i>Montant par habitant-e alloué à la solidarité internationale et évolution</i>	50
--	----

Note méthodologique	53
---------------------------	----

Les organisations membres de la FGC.....	54
--	----

Les éditions de la brochure <i>Solidarité Genève Sud</i> depuis 1985	55
--	----



©David Wagnières

Dominique Rossier, présidente de la Fédération genevoise de coopération (FGC)



©David Wagnières

Catherine Schümperli Younossian,
secrétaire générale

Solidarité internationale : des moyens financiers et une ambition politique à préserver

Les chiffres ont cette vertu précieuse : ils permettent de dépasser les impressions pour mesurer les évolutions réelles. Cette 9^e édition de l'enquête statistique *Solidarité Genève Sud* offre ainsi un éclairage particulièrement instructif sur l'engagement des collectivités publiques genevoises en faveur de la solidarité internationale en 2025. Elle révèle une réalité nuancée, faite à la fois de progrès significatifs, de transformations profondes et de défis persistants. Cette édition paraît à l'occasion du 60^e anniversaire de la Fédération genevoise de coopération (FGC), qui édite cette publication depuis quarante ans.

Le premier constat est encourageant. En 2025, les collectivités genevoises ont consacré 39,5 millions de francs à la solidarité internationale, soit une progression de plus de 26% par rapport à 2020. Cette hausse témoigne d'une volonté politique qui demeure forte dans un contexte international marqué par l'accumulation des conflits et des catastrophes humanitaires. Elle traduit également la capacité des institutions genevoises à maintenir leur engagement solidaire malgré les nombreuses sollicitations financières auxquelles elles doivent répondre sur leur propre territoire.

Des résultats contrastés

L'analyse met cependant en évidence des résultats plus contrastés. Car si les montants consacrés à la solidarité internationale progressent, le nombre de communes atteignant l'objectif de consacrer 0,7% de leurs charges de fonctionnement à cette politique publique s'inscrit à la baisse.

Cette évolution rappelle que l'augmentation des budgets publics ne suffit pas, à elle seule, pour garantir une progression de l'effort relatif consacré à la solidarité. Elle pose la question du maintien de cette ambition à

long terme et de la place que les collectivités souhaitent réserver à la coopération internationale dans leurs politiques publiques. Ce constat nous invite à la vigilance et à poursuivre le dialogue avec elles afin que « l'objectif du 0,7% » demeure une boussole à la hauteur des ambitions de Genève, de sa vocation et de sa place dans le monde.

Cette édition illustre également la capacité de réaction des pouvoirs publics genevois. Les crises qui secouent aujourd'hui le Moyen-Orient ont profondément marqué la répartition des financements, avec une mobilisation importante en faveur des populations palestiniennes. Cette réactivité honore la tradition humanitaire de Genève. Cependant, elle ne doit jamais conduire à opposer aide d'urgence et développement. Répondre aux crises par des actions humanitaires est une nécessité. Soutenir des projets de développement dans l'éducation, la santé, les droits humains ou le renforcement des sociétés civiles demeure la meilleure manière de prévenir celles de demain.

« La solidarité internationale constitue un investissement dans un avenir commun plus juste, plus stable et plus humain. »

Large mobilisation collective

Au-delà des chiffres, les résultats de l'enquête 2025 mettent surtout en lumière une formidable mobilisation collective, fruit d'un engagement partagé entre les collectivités publiques, les organisations de la société civile, les citoyennes et les citoyens qui croient qu'un autre avenir est possible.

Les financements accordés en 2025 ont permis de soutenir 336 organisations à travers plus de 1350 subventions. Derrière ces données, des habitant-e-s de Genève développent, avec leurs partenaires dans les pays du Sud global, des réponses concrètes aux défis des communautés locales. Ils rappellent que la solidarité internationale ne se résume pas à des transferts financiers : elle est avant tout une relation de confiance, d'échange et de réciprocité entre des acteurs engagés pour le bien commun.

Les enseignements de cette 9^e édition sont donc porteurs d'espoir autant que de responsabilité. Ils montrent que Genève continue d'assumer pleinement son rôle sur la scène internationale, tout en soulignant la nécessité de préserver, dans la durée, les moyens et l'ambition de cet engagement. À l'heure où les crises se multiplient et s'entrecroisent, la solidarité internationale ne peut être considérée comme une dépense parmi d'autres. Elle constitue un investissement dans un avenir commun plus juste, plus stable et plus humain. C'est cette conviction qui guide notre action et donne tout son sens à l'engagement collectif que ces chiffres mettent en lumière. ■

La solidarité internationale, une politique publique de plein droit

Pionnier en Suisse, Genève a été le premier canton à disposer d'une loi cantonale sur la solidarité internationale et son financement. Adopté il y a 25 ans, ce texte invite le Canton de Genève à consacrer au moins 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à la solidarité internationale. Ce chiffre s'inspire de l'objectif fixé en 1970 aux pays dits développés : l'Assemblée générale des Nations Unies leur a alors recommandé de porter leur aide publique au développement à 0,7% de leur produit national brut. Depuis 2001 à Genève, la Loi cantonale sur le financement de la solidarité internationale a permis une importante augmentation des fonds dédiés à la coopération internationale. Elle constitue également une référence et une boussole politique pour les communes.

Le Canton et la Ville de Genève disposent de services dédiés à la gestion des projets de solidarité internationale ainsi que de commissions consultatives composées d'expert-e-s qui les accompagnent dans l'appréciation des projets. L'enquête statistique s'est également penchée sur le fonctionnement des communes : certaines tendances sont présentées en page 9. Dans ce panorama, la FGC agit par délégation de 27 collectivités publiques genevoises.

Les textes fondateurs de la politique cantonale

> Constitution genevoise (2012) :

- Article 146, alinéa 1 : « L'État soutient la vocation internationale de Genève en tant que centre de dialogue, de décision et de coopération internationale, fondé sur la tradition humanitaire et le droit, ainsi que sur les valeurs de paix et de solidarité. »
- Article 146, alinéa 2 : « Il mène une politique de solidarité internationale soutenant la protection et la réalisation des droits de l'homme, la paix, l'action humanitaire et la coopération au développement. »
- Article 211 : « L'État reconnaît et soutient le rôle des associations et du bénévolat dans la vie collective. Il respecte l'autonomie des associations. Il peut nouer des partenariats pour des activités d'intérêt général. »

> Loi cantonale sur le financement de la solidarité internationale (2001) :

- Article 1, objectif : « La République et canton de Genève, en tant que cité internationale reconnue pour sa vocation de défense de la paix et de coopération internationale, s'engage à mener une politique active en faveur de la solidarité internationale. »

- Article 2, moyens : « Pour concrétiser l'objectif mentionné à l'article 1, **la République et canton de Genève consacre au moins 0,7% de son budget annuel de fonctionnement à la solidarité internationale, particulièrement en soutenant des projets de coopération, d'aide au développement, de promotion de la paix et de défense des droits sociaux et de la personne.** »

> **Règlement d'application de la loi cantonale sur le financement de la solidarité internationale (2002) :**

- Article 2 (axes directeurs), alinéa 1 : « L'État vise, par son action, à contribuer à la promotion de la paix, à la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement ou émergents ainsi qu'à réduire les phénomènes d'inégalités socio-économiques, de discrimination, d'exclusion et de violation des droits humains, de dégradation de l'environnement et de gaspillage des ressources naturelles dans la perspective d'un développement durable. »
- Article 2, alinéa 2 : « L'État s'efforce de sensibiliser la population du canton aux problématiques des pays en développement et encourage les initiatives citoyennes en faveur de la solidarité internationale. »
- L'article 3 définit les domaines d'activité de la solidarité internationale. Parmi eux : la coopération au développement, l'aide humanitaire (aide d'urgence, reconstruction et réhabilitation d'infrastructures, lutte contre les épidémies, les famines et les conséquences de conflits armés), la protection de la vie et des droits humains (promotion de la paix, bonne gouvernance, renforcement de la démocratie, prévention des conflits).

Plusieurs communes genevoises visent également l'atteinte de l'objectif, à commencer par la Ville de Genève. En 2012, celle-ci s'est dotée d'un règlement, révisé en 2024, prévoyant notamment que le montant budgétaire alloué à la solidarité internationale corresponde, à terme, à 0,7% du budget de fonctionnement total de la Ville.

Le texte fondateur de la politique de la Ville de Genève

> **Règlement d'application du dispositif relatif aux subventions dédiées à la solidarité internationale, de la Ville de Genève (2012, révisé en 2024) :**

- Article 3 (priorités de la Ville), alinéa 2 (coopération au développement) : « Les projets soutenus par la Ville, ou réalisés directement par elle, doivent contribuer à la promotion d'un développement autonome et durable, à la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales et à la promotion de la paix. Ces projets, principalement dans les pays en développement, concernent notamment : a) le développement urbain ; b) la souveraineté alimentaire, en particulier par la promotion d'une agriculture durable et les cultures vivrières ; c) la promotion de

l'artisanat, de la petite industrie locale, par des activités génératrices d'emplois ; d) le développement d'activités sociales, éducatives tout au long de la vie, de formation professionnelle et dans le domaine de la santé ; e) les techniques pour une utilisation plus rationnelle de l'énergie, l'accès à l'eau, l'assainissement et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. »

- Article 22 (Fédération genevoise de coopération), alinéa 1 : « La Fédération, qui regroupe des associations actives dans la solidarité internationale, est reconnue comme un partenaire privilégié de la Ville et un centre de compétence. »
- Article 30 (ressources), alinéa 1 : « Le montant global de la dotation budgétaire est fixé annuellement par le Conseil municipal sur proposition du Conseil administratif. **Il doit en principe correspondre à terme à 0,7% du budget de fonctionnement total de la Ville (amortissements compris, imputations internes exclues).** »

Un règlement dans la moitié des communes

Depuis 2020, dans son enquête statistique *Solidarité Genève Sud*, la FGC pose plusieurs questions relatives aux bases réglementaires sur lesquelles reposent les politiques en faveur de la coopération internationale au niveau communal.

En 2025 comme en 2020, sur les 35 communes genevoises (hors Ville de Genève) ayant répondu à cette question, 20 disposent d'une base réglementaire (loi, règlement ou directive) pour l'attribution des fonds de solidarité internationale. En 2015, seules dix collectivités disposaient de tels textes. Ainsi, en dix ans, le nombre de communes ayant officialisé cette politique publique a doublé.

Lors de la dernière enquête, 23 communes considéraient que l'organisation requérante devait être basée dans le canton (17 en 2020), mais pas forcément domiciliée dans leur propre territoire (30 contre 36 en 2020). Les principaux critères de sélection évoqués en 2025 sont la domiciliation, le sérieux institutionnel de l'ONG ainsi que les thèmes des projets.

En 2025, les communes ont assuré l'analyse des demandes de projets par le biais d'une commission spécifique, pour certaines par des services administratifs dédiés. Un grand nombre d'entre elles confient le suivi des projets par délégation à des organismes spécialisés (FGC, Chaîne du bonheur ou autre).

Enfin, l'enquête révèle que 11 collectivités ont pris des décisions importantes en relation avec la solidarité internationale au cours des cinq dernières années. La décision la plus répandue a été d'augmenter les budgets alloués à la coopération internationale. ■



SECTION 1

À propos
de la FGC



Un projet basé sur le sport inclusif afin de développer l'autonomie des enfants et des jeunes en situation de handicap, de réduire leur stigmatisation et leur isolement social. Il est proposé par Omoana et ses partenaires locaux en Ouganda.

La FGC, 60 ans d'expérience dans la coopération au développement

La FGC contribue à la réalisation de l'Agenda 2030 par le financement de projets de développement, de partage des savoirs et d'information, ainsi que par la sensibilisation du public aux enjeux globaux. Les projets de ses organisations membres favorisent la justice sociale et climatique en luttant contre la pauvreté et les inégalités.



Deux enfants de la région d'Amudat en Ouganda, où FH Suisse et son partenaire local soutiennent un projet d'agroécologie et de promotion de la nutrition pour améliorer les conditions de vie des populations.

L'année 2026 marque, pour la Fédération genevoise de coopération (FGC), 60 ans d'engagement pour un monde plus solidaire et durable. Créée en 1966, la Fédération regroupe 59 ONG de la société civile¹ genevoise : elles sont actives en Afrique, en Amérique latine et en Asie avec des projets de coopération et à Genève par le biais de projets d'information visant la sensibilisation du public aux enjeux globaux (*voir leur liste en page 54*). La FGC inscrit son action dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de ses 17 ODD.

¹ État au 31 août 2026.

Le Secrétariat de la Fédération joue un rôle d'interface entre ses membres et les 28 collectivités publiques qui les financent en lui déléguant une partie de leur action dans le domaine de la solidarité internationale. Des partenariats institutionnels sont ainsi noués avec la DDC (Direction du développement et de la coopération du Département fédéral des affaires étrangères), la Direction des affaires internationales (DAI) du Canton de Genève, la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS) de la Ville de Genève et 25 communes genevoises² (Aire-la-Ville, Anières, Bernex, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Colllex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Grand-Saconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Satigny, Thônex, Vernier, Versoix, Veyrier).

² Ibid.

Grâce aux fonds publics (plus de 14 millions de francs mobilisés en 2025), la FGC finance :

- des projets de coopération au développement dans des pays du Sud global. Ils sont soumis par ses organisations membres, qui travaillent en partenariat étroit avec des organisations locales dans les pays d'intervention et co-construisent les projets avec elles :
> *chaque année, plus de 100 projets soutenus améliorent les conditions de vie de plus de 4 millions de femmes, hommes et enfants dans les pays du Sud global ;*
- des projets d'information de ses membres, ainsi que des activités déployées par la FGC à Genève, visant à sensibiliser le public aux enjeux de la coopération au développement :
> *chaque année, plus de 1,5 million de personnes sont sensibilisées aux enjeux globaux dans la région genevoise ;*
- des projets de partage des savoirs et de capitalisation ainsi que d'autres activités coordonnées par la FGC, dans les domaines de la formation et de l'échange d'expériences :
> *chaque année, plus de 450 participant-e-s suivent des formations et partagent leurs savoirs.*

Reconnue comme un pôle de compétences, la FGC est au cœur d'un écosystème qui met en relation de nombreuses parties prenantes : ses organisations membres et leurs instances, les collectivités publiques, les expertes et experts bénévoles actifs dans les commissions de la FGC, des acteurs de la formation, des milieux académiques et des médias, réunissant ainsi nombre d'expertises présentes sur le territoire genevois.



EN SAVOIR
PLUS



Le label de qualité de la FGC



Le label certifie les projets approuvés par les instances d'analyse et de suivi de la FGC. Apposé sur les projets de développement, d'information et de partage des savoirs, il atteste de leur qualité et ouvre leur financement par les pouvoirs publics, via la FGC. Pour obtenir ce label, les projets doivent répondre aux huit critères suivants :

COHÉRENCE : les projets sont cohérents par rapport aux enjeux de développement durable définis par l'Agenda 2030 et ses 17 ODD. Ils s'inscrivent dans le cadre politique local, régional ou national des pays dans lesquels ils sont mis en œuvre.

PARTENARIATS : les partenaires sur le terrain ou à Genève sont solides, reconnus et ancrés dans leur contexte local en fonction de la nature du projet.

EMPOWERMENT : afin que les personnes et les groupes impliqués développent leur autonomie, les projets s'inscrivent dans une logique d'empowerment qui permet, à terme, leur viabilité par une prise en charge locale ou nationale.

TRAVAIL EN RÉSEAU : afin que les expériences et connaissances soient partagées et valorisées au sein des organisations, des partenaires et des bénéficiaires, les projets intègrent une dimension d'apprentissage et d'échanges.

CONCERTATION : l'identification des projets garantit une approche concertée entre les organisations membres (OM), leurs partenaires et les bénéficiaires ainsi qu'une prise en compte du contexte et de la problématique.

SÉLECTION : une procédure exigeante garantit une sélection rigoureuse des projets.

EFFICIENCE : pour répondre à la problématique et atteindre les objectifs fixés, le projet s'inscrit dans un cadre opérationnel et budgétaire rigoureux qui assure sa faisabilité.

SUIVI-ÉVALUATION : pour assurer le pilotage et le contrôle du projet, un suivi des activités et des dépenses est régulièrement assuré, à Genève et/ou sur le terrain. Des évaluations permettent de mesurer l'impact des projets.

1966–2026 : 60 ans d'engagement solidaire

Depuis 1966, les activités de la FGC s'inscrivent à la fois dans le contexte local et national ainsi que dans le concert mondial.

Années 1950 et 1960 Début du processus de décolonisation.

1966 Douze associations genevoises fondent la FGC.

1970 Engagement des États membres des Nations Unies de consacrer 0,7% de leur revenu national brut à l'aide internationale.

1984 Premier accord-cadre de la FGC avec la Coopération suisse (aujourd'hui DDC).

1985 La FGC publie sa première statistique quinquennale présentant l'engagement des collectivités publiques genevoises en faveur de la solidarité internationale.

1989 Chute du mur de Berlin et effondrement du bloc soviétique. Les dividendes de la paix (diminution des dépenses militaires) sont affectés à la coopération au développement.

1989 Création de la Fedevaco, la deuxième fédération cantonale, dans le canton de Vaud. Au fil des ans, tous les cantons latins se doteront d'une telle fédération.

2001 Adoption de la Loi sur le financement de la solidarité internationale, qui prévoit que le Canton de Genève y consacre au moins 0,7% de son budget annuel.

2005 Création du FEDERESO, qui regroupe les sept fédérations cantonales (GE, VD, NE, FR, VS, JU, TI).

2010 Publication de l'ouvrage de référence *Outils de gestion pour des projets de coopération au développement*.

2011 La Suisse s'engage à consacrer 0,5% de son PIB à la coopération internationale avec une échéance en 2015.

2012 La Constitution cantonale mentionne l'engagement de Genève en faveur de la solidarité internationale.

2016 La FGC célèbre ses 50 ans. Publication du livre souvenir *Genève, l'esprit solidaire 1966-2016*.

2018 Lancement de l'émission *Esprit solidaire* avec Léman Bleu : en 2026, plus de 80 émissions permettent de découvrir les projets de développement des organisations membres de la FGC.

2025 Publication de l'ouvrage de référence *Outils de capitalisation : apprendre des expériences de coopération au développement*.

2026 Mise en ligne de la base de données « Les projets à livre ouvert », qui présente l'ensemble des projets financés par la FGC depuis 1995 (www.fgc.ch).

2026 60^e anniversaire de la FGC. Publication de la 9^e édition des statistiques *Solidarité Genève Sud*.



SECTION 2

Points de vue des collectivités publiques



Réservoir d'eau et installations sanitaires dans une école rurale au Népal, où l'IRHA et ses partenaires locaux soutiennent un projet de gestion intégrée de l'écosystème et des ressources en eau.



Soixante ans d'engagement, une solidarité plus nécessaire que jamais



Nathalie Fontanet

*Conseillère d'État chargée du Département des
finances, des ressources humaines et des affaires
extérieures*

L'année 2025 de la Fédération genevoise de coopération célèbre cette année ses 60 ans. Six décennies durant lesquelles elle a porté l'engagement des organisations genevoises, jusqu'à devenir un partenaire incontournable de la politique de solidarité internationale de notre canton. L'occasion serait belle de nous en tenir aux félicitations pour ces soixante ans. L'actualité laisse malheureusement peu de place à la fête. Jamais le travail de la Fédération et de ses membres n'aura été aussi nécessaire.

L'année 2025 restera celle d'un recul historique de l'aide publique au développement. Selon les données de l'OCDE, l'aide des pays donateurs a chuté de 23,1% pour s'établir à 174,3 milliards de dollars. Ce désengagement creuse les fractures économiques mondiales, alors même que la multiplication des conflits armés, l'accélération des effets climatiques et l'aggravation des inégalités provoquent une hausse vertigineuse des besoins pour des millions de personnes. La lecture des statistiques réunies dans cette brochure ne peut se faire qu'en gardant ce contexte de désengagement collectif à l'esprit.

C'est face à ce phénomène de bascule que la valeur du travail accompli par la FGC et ses membres apparaît le plus clairement. Sur le terrain, leurs projets atténuent les souffrances, restaurent la dignité et ouvrent des perspectives d'espoir à des milliers de personnes vulnérables. Je tiens à féliciter chaleureusement la Fédération et les associations qui la composent pour leur engagement en faveur d'un monde plus juste et durable, et pour le rôle essentiel qu'elles jouent dans le paysage genevois de la coopération. En soixante ans, la FGC a su poser des bases solides pour affronter les défis qui l'attendent.

Ce travail ne se fait pas seul. Le Canton contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable par ses propres financements dédiés à la solidarité internationale. En 2025, son engagement n'a pas fléchi,

**« Ces décisions
témoignent de la
volonté forte de
Genève de soutenir
la coopération
internationale par
des financements
publics. »**

confirmant son statut de bailleur fiable et prévisible. Face aux coupes brutales subies par le secteur, plusieurs mesures extraordinaires ont été déployées. La LAFONG, dispositif d'aide extraordinaire destiné aux ONG touchées par le gel de l'aide internationale, a permis de couvrir durant trois mois la masse salariale des organisations les plus exposées et de sauver plus de 140 emplois. La création de la Fondation pour l'adaptation de la Genève internationale (FAGI), fruit d'un partenariat public-privé avec la Fondation Hans Wilsdorf, s'inscrit, quant à elle, dans la durée, en accompagnant les organisations dans leur adaptation à un monde qui change.

Outre le budget annuel consacré à la solidarité internationale, en progression régulière depuis 2020, le Grand Conseil a par ailleurs voté en 2025 une contribution humanitaire d'urgence de 5 millions de francs en faveur des populations affectées par le conflit à Gaza, répartie entre quatre organisations. Prises ensemble, ces décisions témoignent de la volonté forte de Genève de soutenir la coopération internationale par des financements publics.

Les statistiques produites par la FGC permettent aussi de mesurer l'ampleur et la diversité de la contribution des collectivités publiques genevoises. Il est réjouissant de constater que le montant total est en augmentation, malgré des contextes politiques et budgétaires difficiles. Voilà qui fait honneur aux valeurs humanistes portées par notre canton.

Longtemps le plus actif dans ce domaine, Genève a plus récemment renforcé ses liens avec les autres collectivités publiques du pays. Cela s'est traduit par la création, en 2024, d'un groupe de travail réunissant ses autorités et celles des communes genevoises, ainsi que par la mise en place d'une communauté de pratiques rassemblant cantons et villes suisses engagés sur ces questions. Mieux travailler ensemble et encourager d'autres entités à s'engager davantage, telle est l'ambition de ces démarches, qui font écho au travail de plaidoyer mené par la FGC au sein du FEDERESO. Soixante ans après sa création, la Fédération demeure ce qu'elle a toujours su être, un partenaire d'avenir pour notre canton. ■

La solidarité internationale n'est pas une option mais une nécessité



Alfonso Gomez

Conseiller administratif de la Ville de Genève en charge du Département des finances, de l'environnement et du logement

Ce n'est un secret pour personne : notre monde ne se porte pas bien. Partout, et jusqu'aux portes de l'Europe, de terribles conflits meurtrissent les populations civiles, dans un contexte d'attaques sans précédent contre le droit humanitaire. Partout, les crises se multiplient, le respect des droits humains recule, les conséquences du changement climatique se font toujours davantage sentir et les inégalités se creusent.

C'est ainsi que sur une planète qui produit bien assez de richesses pour répondre aux besoins essentiels de tous les êtres humains, des millions de personnes vivent encore sans accès suffisant à la nourriture, à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation.

Face à cette réalité, la solidarité internationale n'est pas une option : elle est une nécessité ; elle est le ciment de notre humanité, le rappel de notre destin commun sur cette planète que nous partageons.

La Ville de Genève en est parfaitement consciente et s'engage pour un monde plus juste depuis 60 ans. C'est en effet le 6 décembre 1966 que le Conseil municipal votait pour la première fois une ligne budgétaire dédiée à la solidarité internationale. Dotée à l'origine de 100 000 francs, cette ligne correspondait alors à 0,1% du budget 1967 de la commune. Depuis, l'engagement de la Ville de Genève s'est considérablement renforcé et représentait, en 2025, 0,69% de son budget, selon les chiffres de la FGC. Cette année, notre commune a ainsi soutenu 172 programmes, projets et autres actions en matière de solidarité internationale, menés par 113 organisations dans 56 pays. Avec toujours, au cœur de son engagement, la volonté de lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales, de renforcer la société civile et de promouvoir les droits humains.

Depuis 60 ans, la FGC constitue un partenaire précieux pour la Ville de Genève. Elle s'appuie en effet sur son expertise, sur l'expérience

« L'entraide ne devrait pas être une variable d'ajustement budgétaire, mais bien le fondement de notre action. »

de ses 59 organisations membres et sur celle, essentielle, de leurs partenaires au Sud pour orienter son action. Cette publication m'offre l'occasion de leur rendre hommage et de remercier la FGC pour la qualité du dialogue

tissé au fil des décennies. La Ville de Genève est fière de se tenir à ses côtés pour contribuer à un monde plus juste, plus humain et plus durable.

Outre le financement des projets de ses membres, la FGC joue un rôle essentiel en matière d'information et de plaidoyer sur les questions Nord-Sud et de développement. Tous les cinq ans, cette publication présente ainsi les statistiques de l'engagement des collectivités publiques genevoises. Elle permet de mettre en lumière la marge de progression pour atteindre le 0,7% de leur budget, notamment prévu par la Loi cantonale sur le financement de la solidarité internationale de 2001. Si les chiffres de cette édition sont plutôt encourageants, en cela qu'ils montrent une progression de la solidarité genevoise en montants absolus et en montants alloués par habitant·e, il est important de rappeler qu'ils contrastent avec la tendance mondiale, caractérisée par des coupes budgétaires massives au sein des pays donateurs historiques – à commencer par les États-Unis, mais également par la Suisse – et par une remise en cause des objectifs de la solidarité internationale comme de ses modalités de mise en œuvre. En parallèle, la coopération internationale doit faire face au basculement des financements vers l'aide humanitaire, à une privatisation croissante des investissements et à un recul inquiétant du multilatéralisme.

Dans ce contexte, Genève et ses communes, fortes de leur histoire et de leurs traditions, doivent plus que jamais assumer pleinement leurs responsabilités et adopter une attitude exemplaire en matière de solidarité internationale. En se rappelant qu'en tout temps, mais plus encore en période de crise, l'entraide ne devrait pas être une variable d'ajustement budgétaire, mais bien le fondement de notre action. ■

Garantir une vie digne : l'engagement des communes pour la solidarité internationale



Martin Staub

Président de l'Association des communes genevoises

Alors que nous célébrons cette année les 25 ans de la Loi sur le financement de la solidarité internationale, nous honorons aussi les 60 ans de la Fédération genevoise de coopération (FGC) et les 40 ans de son édition quinquennale *Solidarité Genève Sud*. Les statistiques montrent que les collectivités publiques ont globalement accru leurs contributions depuis la dernière enquête. Toutefois, cette progression est nuancée par un recul des participations dépassant le

seuil symbolique de 0,7% fixé par la loi. Pour les communes, ce constat souligne l'importance de maintenir un effort constant, même dans un contexte budgétaire exigeant.

L'étude met également en lumière la progression alarmante de l'aide humanitaire, qui talonne désormais l'aide au développement depuis le début du conflit au Proche-Orient. Au vu de l'instabilité chronique, marquée par l'alternance rapide de trêves et de reprises des hostilités, l'aide humanitaire a malheureusement franchi le seuil du tiers des contributions.

La solidarité internationale est essentielle pour construire un monde plus juste et améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, qu'elles vivent dans les pays les moins avancés, voire émergents, ou dans les régions meurtries par les conflits. Elle permet de compenser des déséquilibres issus d'actions inconsidérées, de dérèglements climatiques ou de catastrophes environnementales. Dans un monde où la pauvreté progresse et où l'interdépendance mondiale s'intensifie, il s'agit d'assumer nos responsabilités et de construire, ensemble, des projets solidaires visant à réduire ces inégalités et à garantir l'accès aux droits fondamentaux.

La solidarité internationale n'est pas seulement un flux financier institutionnalisé : c'est un état d'esprit. C'est constater les liens qui nous unissent à travers le monde et comprendre que travailler ensemble

« La solidarité internationale n'est pas seulement un flux financier institutionnalisé : c'est un état d'esprit. »

améliore la qualité de vie de toutes et tous. Les enjeux sont désormais intimement liés : droits humains, citoyenneté, climat, énergie, pauvreté. Preuve en est ce qui se passe dans nos régions autrefois protégées par la fraîcheur : elles subissent désormais des épisodes caniculaires intenses, proches des stress climatiques extrêmes qui frappent depuis longtemps des populations déjà fragilisées dans les pays du Sud global. C'est pourquoi les communes affectionnent particulièrement les programmes de sensibilisation au développement durable et à la solidarité internationale qui ont lieu dans les écoles genevoises. Ces programmes forment une génération de citoyennes et de citoyens plus conscients, avertis et prêts à agir, afin de maintenir vif cet état d'esprit.

Proches de leurs habitantes et habitants, attentives à leurs préoccupations quotidiennes et dotées d'une diversité culturelle qui reflète le monde, les communes mesurent mieux l'importance du lien « Nord-Sud ». Leur engagement dans la solidarité internationale s'inscrit dans une dynamique de citoyenneté active : elles reconnaissent l'interconnexion des destins et s'investissent pour garantir une vie digne partout sur notre planète. Ancrées dans le terrain, les communes disposent d'une compréhension fine des besoins. Elles savent identifier les thèmes pertinents, choisir les régions vers lesquelles orienter leur aide et soutenir des projets concrets, solides et durables.

Pleinement conscientes qu'il est primordial de soutenir la FGC dans ses missions et ses actions, les communes genevoises réaffirment leur volonté de contribuer activement à une solidarité internationale porteuse d'avenir. ■

Un partenariat fiable en période de bouleversements



Patricia Danzi

Directrice de la Direction du développement et de la coopération (DDC)

Pour la Direction du développement et de la coopération (DDC), les organisations non gouvernementales suisses sont des partenaires essentiels dans la mise en œuvre de la stratégie de coopération internationale. Leur expertise, leur expérience et leurs relations locales complètent les instruments de la Confédération. Grâce à leur savoir-faire, à leur esprit d'innovation et à leurs prestations,

elles renforcent les structures locales par le biais de l'expertise suisse et parviennent à atteindre la population même là où la coopération avec les autorités est limitée.

La Fédération genevoise de coopération (FGC) joue là un rôle particulier. Depuis 60 ans, elle met en commun les compétences de ses organisations membres et relie leur travail à l'engagement de la République et du canton de Genève, de la Ville de Genève et des communes genevoises. Elle examine les projets, accompagne leur mise en œuvre et favorise l'échange de connaissances et d'expériences. Elle garantit ainsi la qualité et facilite un dialogue régulier entre la société civile et les partenaires publics – une valeur ajoutée essentielle du modèle genevois.

Sur cette base, la DDC et la FGC ont approfondi et systématisé leur collaboration, institutionnalisée depuis 2002. Depuis longtemps, les fédérations cantonales telles que la FGC sont éligibles aux contributions de base de la DDC. Celles-ci permettent une utilisation ciblée et flexible des ressources. Dans un contexte marqué par la volatilité, les partenaires sont tenus de réagir aux nouveaux besoins sans perdre de vue les objectifs à long terme ni l'obligation de rendre des comptes. La FGC allie cette flexibilité à un accompagnement professionnel et à une assurance de qualité rigoureuse.

L'enquête *Solidarité Genève Sud* témoigne de la continuité d'un engagement public genevois bénéficiant d'un large soutien. La

**« Pour la DDC,
les ONG suisses
sont des
partenaires
essentiels dans
la mise en œuvre
de la stratégie
de coopération
internationale. »**

coopération internationale a pu augmenter son financement de quelque 26% au cours des cinq dernières années, ce qui montre qu'elle bénéficie d'un large soutien au sein de la population. La solidarité reste essentielle dans un monde de plus en plus marqué par la géopolitique, le transactionnalisme et l'érosion de l'ordre juridique international. Mais il repose également sur la prise

de conscience que le développement durable, la paix et la sécurité sont étroitement liés.

Dans un contexte de bouleversements mondiaux, les exigences en matière de coopération internationale s'intensifient. La recrudescence de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique aggrave les crises et peut favoriser les conflits. Parallèlement, les moyens disponibles diminuent à l'échelle mondiale, y compris en Suisse, et la pression sur la coopération internationale s'accroît également de la part de nombre de nos pays partenaires. Il est donc d'autant plus important d'utiliser les fonds de manière ciblée, coordonnée et axée sur l'efficacité.

L'importance d'organisations telles que la FGC s'en trouve ainsi renforcée. Celles-ci garantissent un échange systématique d'expériences et le développement des petites organisations. Leur expertise thématique et leur expérience sur le terrain permettent d'anticiper les changements et d'adapter les programmes en conséquence. La collaboration avec d'autres associations cantonales et au sein du réseau FEDERESO, ainsi que l'ouverture à l'innovation, crée des synergies et des potentiels supplémentaires qui gagnent en importance face aux défis actuels de la coopération internationale.

La DDC apprécie la FGC en tant que partenaire fiable et de longue date. Son travail allie ancrage local et responsabilité internationale. Je remercie les responsables et les organisations membres de la FGC, les bénévoles ainsi que les collectivités genevoises pour leur contribution constante. La DDC se réjouit de poursuivre cet échange constructif et de continuer à développer, ensemble, la coopération internationale de manière efficace et responsable. ■

A photograph showing three women in traditional Kichwa clothing, including hats and beaded necklaces, sitting at a table and reading a magazine. The woman in the foreground is smiling and holding the magazine open. The magazine has the title 'Wiñay Kawsay' and various articles and photos. A blue overlay with white text is on the left side of the image.

SECTION 3

Analyse statistique 2025

Des lectrices de la revue culturelle *Wiñay Kawsay* en langue kichwa, éditée dans le cadre d'activités de renforcement de l'identité culturelle et linguistique de ce peuple, au nord de l'Équateur. Ce projet est soutenu par Traditions pour Demain, qui fête ses 40 ans en 2026, avec ses partenaires locaux.



Financement de la solidarité internationale : l'objectif du 0,7% en recul malgré des contributions en hausse

Les statistiques 2025 en bref

La 9^e édition de l'enquête statistique sur l'engagement des collectivités genevoises dans la solidarité internationale confirme plusieurs dynamiques déjà observées en 2020. Trois tendances principales se dégagent des résultats pour 2025.

Les deux premières expriment un engagement renforcé dans la solidarité internationale. D'une part, les contributions en montants absolus poursuivent leur progression, en relation avec l'augmentation des charges de fonctionnement. D'autre part, les montants alloués par habitant-e connaissent une hausse globale. Cela constitue une évolution notable par rapport au constat établi en 2020 d'une tendance à la stagnation de cet indicateur. Une troisième évolution vient toutefois tempérer les deux premières : le nombre de communes consacrant 0,7% ou plus de leurs charges de fonctionnement à la solidarité internationale diminue de manière importante (*données complètes pour 2025 en pages 38-39*).

Globalement, en 2025, les collectivités publiques genevoises ont alloué près de 40 millions de francs (39,5 millions) à la solidarité internationale. Elles ont versé environ 1350 contributions qui ont soutenu 336 organisations et leurs projets.

Ceux-ci se divisent en plusieurs catégories d'action : la coopération au développement est la plus représentée, suivie de l'aide humanitaire, puis de la promotion des droits humains, de la paix et de la résolution des conflits, et enfin de la sensibilisation aux enjeux de la solidarité internationale.

L'Afrique subsaharienne reste la principale bénéficiaire de l'aide internationale. À noter que les événements géopolitiques marquant l'actualité en 2025 ont conduit à une augmentation des contributions dédiées à des projets au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (région MENA). Afin de refléter au mieux l'attribution des fonds selon les régions, la région « Afrique » de l'édition 2020 a été subdivisée en deux catégories dans les statistiques 2025 : l'Afrique subsaharienne et la région MENA.

Des contributions en augmentation

En 2025, le financement total de la solidarité internationale par les collectivités genevoises a atteint 39,5 millions de francs, soit une hausse d'environ 8,3 millions de francs par rapport à 2020 (31,2 millions). Cette augmentation de 26,6% est substantielle comparée à celle de 4,3% intervenue entre 2015 et 2020 *(données complètes dans le tableau des pages 44-45, évolution en page 46)*.

Comme lors de l'édition précédente, cette progression s'explique principalement par l'augmentation des contributions du Canton atteignant un total de 22,7 millions de francs, due notamment à un crédit extraordinaire de 5 millions de francs destiné à l'aide humanitaire au Moyen-Orient, voté par le Grand Conseil en 2025.

Les communes genevoises, hors Ville de Genève, participent aussi de manière significative à la hausse globale. Elles enregistrent une progression de 2,3 millions de francs, atteignant un total de 8,6 millions de francs en 2025.

L'engagement de la Ville de Genève s'inscrit également en augmentation avec environ 1 million de francs de plus pour un total avoisinant 8,2 millions de francs *(voir le graphique en page 39)*. Ainsi, l'ensemble des communes et la Ville de Genève font désormais jeu égal en termes de solidarité internationale.

Des montants par habitant-e en hausse

Contrairement à la tendance observée en 2020, les montants par habitant-e alloués à la solidarité internationale progressent en 2025 *(voir la carte en page 36, les données complètes en pages 50-51, l'évolution en page 52)*. Cette hausse concerne notamment le Canton qui, après une période d'une quinzaine d'années de stabilité, a atteint 42,24 francs par habitant-e en 2025 (34,91 francs en 2020).

Il en va de même pour les communes : la moitié d'entre elles consacrent désormais plus de 21,41 francs par habitant-e à la solidarité internationale, contre 19,06 francs en 2020 et 19,10 francs en 2015.

La Ville de Genève, quant à elle, passe de 34,75 francs par habitant-e en 2020 à 38,83 en 2025, enregistrant une progression comparable à celle des deux périodes quinquennales précédentes.

L'objectif du 0,7% en recul

Par rapport à 2020, le nombre de communes allouant 0,7% ou plus de leurs charges de fonctionnement à la solidarité internationale a diminué au profit de catégories de contribution inférieures (voir la carte du 0,7% en page 36, les données complètes en pages 48-49 et l'évolution du pourcentage en page 47). Le tableau ci-dessous permet d'observer plus précisément les évolutions dans le temps.

Évolution du financement de la solidarité internationale en pourcentage des charges de fonctionnement

	Nombre de collectivités*			En pourcentage du nombre total des collectivités		
	2015	2020	2025	2015	2020	2025
à partir de 0,70%	14	13	7	33%	30%	17%
de 0,40% à 0,69%	21	15	18	49%	35%	43%
de 0,10% à 0,39%	8	15	17	19%	35%	40%

*42 communes genevoises ayant répondu à l'enquête de 2025, hors Ville de Genève et Canton de Genève.

Alors qu'en 2015 et en 2020, le nombre de communes allouant 0,7% ou plus de leurs charges de fonctionnement était resté relativement stable, **il diminue de près de moitié en 2025** : il est passé de 13 à 7 communes et représente 17% d'entre elles seulement. Plusieurs grandes et moyennes communes (en nombre d'habitant-e-s) passent dans la catégorie intermédiaire de 0,4 à 0,69%. Ces changements ne sont pas compensés par l'arrivée de suffisamment de nouvelles collectivités dans la catégorie supérieure (trois nouvelles communes). Cette situation influence de manière importante le recul de l'objectif du 0,7%.

Avec 18 communes (43% d'entre elles, soit trois de plus qu'en 2020), la catégorie intermédiaire est désormais la plus importante. Une grande partie des collectivités (7) sont restées dans ce groupe entre 2020 et 2025 ; elles ont été rejointes par huit communes qui ont quitté la catégorie du 0,7% et plus. Trois autres sont passées dans la catégorie la plus basse (inférieure à 0,4%), dont une grande commune. Cela renforce également le recul du 0,7%.



EN SAVOIR PLUS



Enfin, la catégorie des collectivités, comprenant souvent peu d'habitant-e-s, qui allouent moins de 0,40% de leurs charges de fonctionnement à la solidarité internationale représente 17 communes (40%). Ce groupe conserve une grande stabilité depuis 2020 : sur les 15 communes concernées cette année-là, seules trois ont progressé en passant dans la catégorie intermédiaire. À noter enfin que ce groupe a plus que doublé depuis 2015.

En considérant les vingt dernières années, le Canton se maintient à un niveau stable, autour du 0,20% (0,21% en 2025), tandis que la Ville de Genève poursuit sa progression (0,62% en 2020 et 0,69% en 2025).

L'augmentation globale des charges de fonctionnement du Canton et des communes genevoises a été accompagnée de l'augmentation de 26,6% des montants dédiés à la solidarité internationale. Toutefois, certaines communes n'ont pas entièrement répercuté la hausse de leurs charges de fonctionnement sur les fonds dédiés à la solidarité internationale. Cela a induit une baisse du pourcentage consacré à la coopération internationale de certaines communes, impliquant les changements de catégorie explicités ci-dessus.

Pour la même raison, malgré la forte augmentation des fonds du Canton de Genève consacrés à la solidarité internationale, son pourcentage augmente peu, à 0,21%.

L'aide humanitaire en progression

Les quelque 37,1 millions de francs¹ directement alloués à la solidarité internationale en 2025 se répartissent entre quatre catégories d'action : premièrement, les projets de développement ; deuxièmement, l'aide

humanitaire ; troisièmement, les droits humains, la promotion de la paix et la résolution des conflits ; et enfin, la sensibilisation aux enjeux de la solidarité internationale (voir l'infographie en page 40).

Au total, 1350 subventions ont été attribuées par les collectivités publiques genevoises à 336 organisations et à leurs projets.

La **coopération au développement** reste la principale catégorie d'action subventionnée en 2025, avec une certaine stabilité des montants sur les dix dernières années (entre 15 et 16 millions de francs). Les données 2025 illustrent toutefois une érosion progressive de son poids relatif : alors

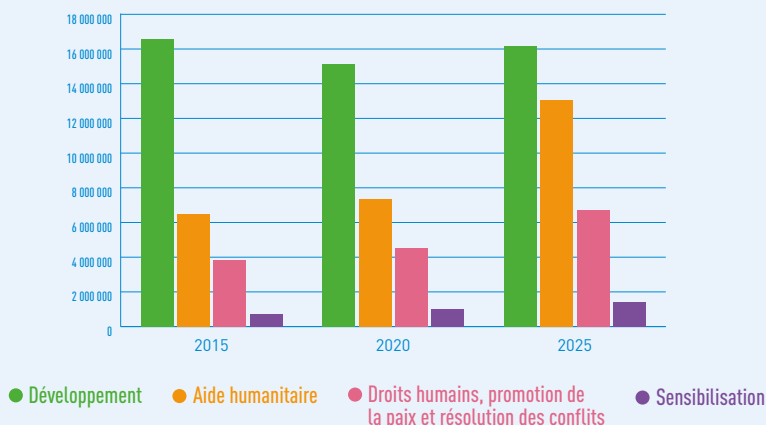
¹ Ces 37,1 millions de francs représentent le montant directement alloué à la solidarité internationale en 2025, hors frais de fonctionnement de la FGC et charges de fonctionnement des services dédiés du Canton ainsi que de la Ville de Genève. Il est utilisé pour les infographies sur les catégories d'action, les principales organisations subventionnées, les régions et les pays destinataires (voir aussi la note méthodologique en page 53).

que la coopération au développement représentait plus de la moitié (54%) des montants totaux en 2020², sa part baisse à 43% en 2025.

En parallèle, **l'aide humanitaire** ne cesse de progresser par rapport aux autres catégories, passant de 26% en 2020 à 35% en 2025. Cela représente une augmentation de 5,7 millions de francs, soit 78% de plus. Comme évoqué précédemment, cette dynamique répond en partie aux crises humanitaires actuelles, notamment dans les Territoires palestiniens occupés. Elle s'est traduite par des contributions extraordinaires du Canton de 3 millions de francs à l'UNRWA (United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East) et de 1 million au Programme alimentaire mondial (PAM). Par ailleurs, Médecins sans frontières (MSF) a reçu quelque 700 000 francs supplémentaires et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) 455 000 francs additionnels par rapport à 2020 (voir en page 40).

Le secteur **des droits humains, de la promotion de la paix et de la résolution des conflits** est également en expansion entre 2020 et 2025, représentant désormais une proportion de 18%. Quelque 6,7 millions de francs lui ont été consacrés en 2025 (4,5 millions de francs en 2020), soit une augmentation de 49%. Ces fonds ont été attribués à 57 organisations : 14 d'entre elles ont reçu la moitié du montant global (3,3 millions) avec des contributions égales ou supérieures à 100 000 francs. D'autre part, 36 ont été nouvellement financées pour un montant totalisant plus de

Évolution des montants par catégories d'action, entre 2015 et 2025 (en francs)



2 millions de francs. Les missions diplomatiques des pays les moins avancés (PMA) reçoivent un soutien de 1,4 million de la part du Canton de Genève comptabilisé dans cette catégorie.

En revanche, **la sensibilisation aux enjeux de la solidarité internationale** n'a pas connu de changements significatifs dans sa part respective (4%), bien que les montants attribués à ce domaine aient augmenté d'environ 300 000 francs, atteignant 1,3 million de francs en 2025.

Évolution des principales organisations subventionnées

En 2025, 336 organisations ont bénéficié de financements, soit une nette diminution par rapport aux 406 subventionnées en 2020 (-17%) ; ces organisations sont des associations, des fondations, des coopératives ou d'autres institutions.

On observe une certaine continuité : environ 190 organisations sont communes aux deux années, témoignant d'un partenariat durable entre les collectivités genevoises et un noyau stable d'ONG. Parallèlement, 220 d'entre elles présentes en 2020 n'apparaissent plus en 2025, tandis que 150 nouvelles organisations font leur entrée, reflétant un renouvellement partiel du paysage associatif subventionné. À noter que le Canton de Genève a octroyé un financement extraordinaire à deux organisations internationales (OI) : l'UNRWA et le PAM.

Dans le même temps, l'augmentation des montants absolus dédiés à la solidarité internationale suggère que les financements se concentrent sur un nombre plus restreint d'organisations.

Comme en 2020, le CICR demeure le principal bénéficiaire des montants de la solidarité internationale, avec 5,1 millions de francs, soit une hausse de 455 000 francs par rapport à 2020. Il est suivi par l'UNRWA, qui a reçu d'importants fonds d'aide d'urgence (3 millions au total) du Canton de Genève afin de répondre à la situation de crise au Moyen-Orient. Deux autres organisations ont perçu 1 million de francs ou plus chacune en 2025 : MSF et le PAM (*voir l'infographie en page 40*).

Nouvelle région destinataire des fonds

L'édition 2025 des statistiques de la solidarité internationale se distingue des précédentes par la création d'une nouvelle catégorie géographique (*voir l'infographie en page 41*) : la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (région MENA). Cette nouveauté reflète l'ampleur des crises qui ont frappé cette zone et qui ont mobilisé des financements significatifs de la part des collectivités genevoises.

Avec 19% des contributions totales, soit environ 7 millions de francs, cette nouvelle **catégorie MENA** devient d'emblée une importante bénéficiaire. Une large part des fonds, représentant 77% (environ 5,3 millions de francs), a été dirigée vers les Territoires palestiniens occupés, témoignant d'une forte implication autour de la crise à Gaza.

L'Afrique subsaharienne demeure cependant la première région bénéficiaire avec 11,4 millions, bien que sa part ait considérablement diminué par rapport à 2020, passant de 37% à 31%. Cette baisse relative s'explique notamment par la comptabilisation dans la région MENA de certains pays précédemment inclus dans la région Afrique³.

³ Ibid., page 35.

Avec 19% des contributions totales, **l'Amérique latine** se situe à un niveau comparable à celui de la région MENA. Sa part relative progresse légèrement depuis 2020 (+1 point), tandis que les montants alloués connaissent une augmentation plus substantielle, passant de 5,2 à près de 7,2 millions de francs entre 2020 et 2025.

La région **Asie-Océanie** représente 13% des subventions en 2025, soit une baisse de trois points par rapport à 2020. Comme pour l'Afrique subsaharienne, ce recul est lié à la création de la nouvelle région MENA.

La part dédiée à la **Suisse** est restée stable, passant de 6 à 7% (2,4 millions), le montant ayant augmenté de 820 000 francs. Ces fonds sont principalement consacrés à la sensibilisation du public et au soutien à Genève d'organisations œuvrant dans les droits humains et la promotion de la paix, ainsi qu'à l'attribution de bourses à des étudiant-e-s et universitaires issu-e-s des pays du Sud global.

Enfin, la part de **contributions à vocation multirégionale** atteint 12% en 2025, enregistrant une nette diminution par rapport à l'édition 2020 (-6 points) et touchant un total de 83 projets. Ces financements, non attribués à une région spécifique, sont principalement destinés aux organisations d'aide humanitaire, telles que MSF, le CICR ou SOS Méditerranée dont les subventions ne sont pas renseignées par pays. Cette diminution s'explique également par des informations plus précises apportées par les collectivités publiques lors de la collecte des données 2025, qui ont permis d'attribuer davantage de contributions qu'auparavant à une région déterminée.

Pays destinataires : les Territoires palestiniens occupés en tête du classement

Les Territoires palestiniens occupés figurent en tête du classement des principaux pays destinataires avec plus de 5,3 millions de francs (*voir l'infographie en page 41*). Il s'agit d'un montant sans commune mesure

avec les autres pays bénéficiaires, qui reflète la forte réactivité des collectivités genevoises face aux crises internationales et leur capacité à adapter rapidement leurs priorités de financement en fonction du contexte humanitaire.

En excluant les contributions non attribuées à un pays spécifique, les pays d'Afrique subsaharienne ainsi que ceux d'Amérique latine et centrale sont représentés à parts quasi égales parmi les 15 principaux bénéficiaires, avec respectivement six et cinq pays. Cela confirme la prédominance historique de ces deux continents dans la solidarité internationale genevoise. En revanche, les pays d'Asie-Océanie restent les moins représentés avec deux pays (Afghanistan et Népal).

Parmi les 15 principaux pays destinataires hors Suisse, la Colombie et l'Afghanistan arrivent en deuxième et troisième positions avec environ 2,1 millions de francs chacun. Alors que la Colombie figure parmi les pays les plus aidés depuis au moins dix ans, les subventions pour l'Afghanistan (dans une large mesure de l'aide humanitaire de la part du CICR) ont augmenté de plus de 7 fois entre 2020 et 2025.

Ces pays sont suivis du Soudan du Sud et du Burkina Faso, qui dépassent chacun largement le million de francs. Le Soudan du Sud représente un autre cas de pays qui a vu ses contributions plus que quadrupler par rapport à 2020, notamment en raison des subventions du Canton via le CICR.

Par rapport à 2020, l'Ukraine ne figure plus parmi les 15 principaux pays destinataires, glissant en 73^e position du classement.

En conclusion

En 2025, le panorama de la solidarité internationale genevoise présente un bilan contrasté. Les montants absolus et les contributions par habitant.e progressent, confirmant un engagement financier soutenu des communes, de la Ville et du Canton de Genève. Ce renforcement s'accompagne toutefois d'un recul du nombre de communes atteignant l'objectif de 0,7% des charges de fonctionnement dédié à la solidarité internationale et de la stagnation du Canton de Genève à 0,21%.

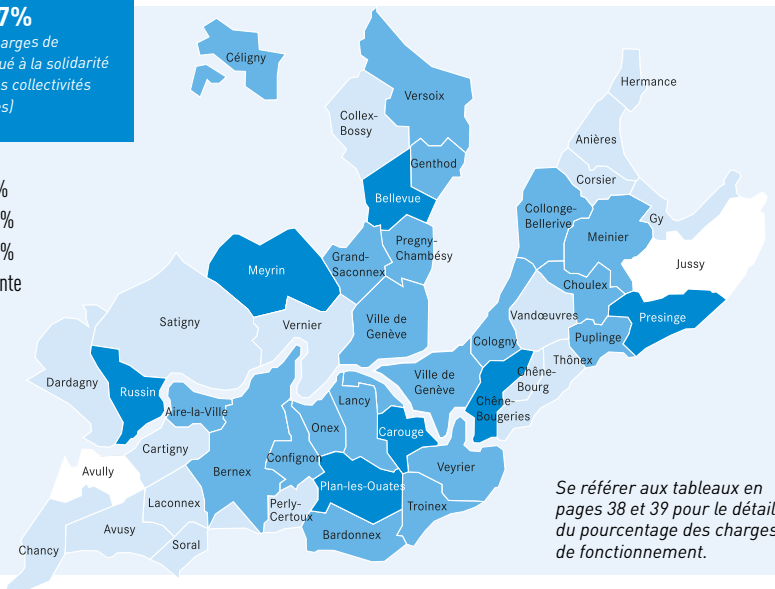
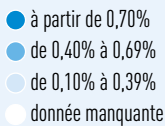
À noter une concentration accrue des subventions en un nombre plus restreint d'organisations. De plus, des montants extraordinaires ont été libérés pour répondre aux crises humanitaires, notamment dans les Territoires palestiniens occupés.

Le défi, dans une perspective à moyen et long terme, est de préserver le bon équilibre entre les réponses aux situations d'urgence et l'engagement durable en faveur de la coopération au développement, tout en conservant l'objectif du 0,7% comme boussole pour l'avenir. ■

Données 2025

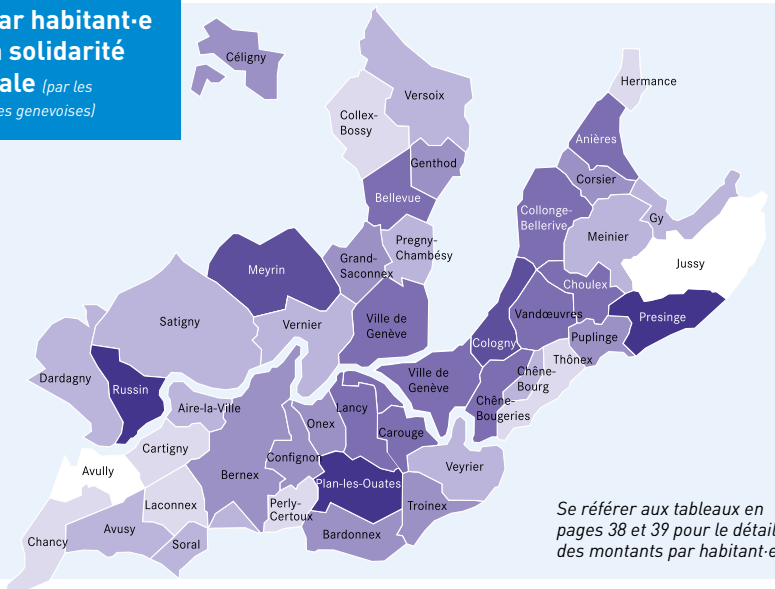
Carte du 0,7%

(pourcentage des charges de fonctionnement alloué à la solidarité internationale par les collectivités publiques genevoises)



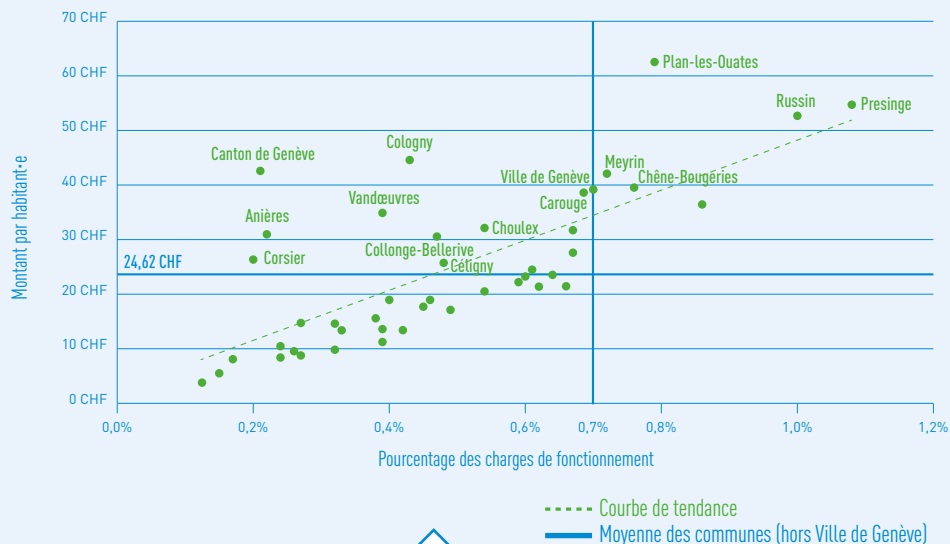
Se référer aux tableaux en pages 38 et 39 pour le détail du pourcentage des charges de fonctionnement.

Montants par habitant·e alloués à la solidarité internationale *(par les collectivités publiques genevoises)*



Se référer aux tableaux en pages 38 et 39 pour le détail des montants par habitant.e.

Comparaison des deux indices



Le graphique met en relation deux indicateurs de l'engagement des collectivités genevoises en matière de solidarité internationale (SI) : le financement en pourcentage des charges de fonctionnement et le montant alloué par habitant-e. La droite de tendance confirme une corrélation positive entre ces variables : les communes qui consacrent une part plus importante de leur budget à la SI tendent également à allouer davantage de financement par habitant-e.

La ligne verticale placée à 0,7% correspond à l'objectif fixé par la Loi sur le financement de la solidarité internationale, qui s'applique au Canton et sert de boussole politique aux communes. La ligne horizontale placée à hauteur de 24,62 francs représente la valeur moyenne du montant alloué par habitant-e, Ville et Canton de Genève inclus. Trois profils de communes se dessinent. Celles situées dans le quadrant en haut à droite se distinguent par un engagement particulièrement marqué, aussi bien en termes de pourcentage que de montants par habitant-e (Plan-les-Ouates, Presinge et Russin).

À l'inverse, la majorité des communes se situe dans le quadrant inférieur gauche, à la fois en dessous du seuil de 0,7% et de la moyenne cantonale de 24,62 francs. Cela met en lumière un engagement inégal dans la solidarité internationale, avec un nombre relativement restreint de collectivités publiques fortement engagées dans ce domaine.

Enfin, dans la partie supérieure gauche, des collectivités comme Cologny et le Canton s'écartent de la droite de tendance, affichant un montant par habitant-e élevé (plus de 40 francs par habitant-e), malgré un pourcentage dédié à la SI inférieur à 0,7%.



EN SAVOIR PLUS

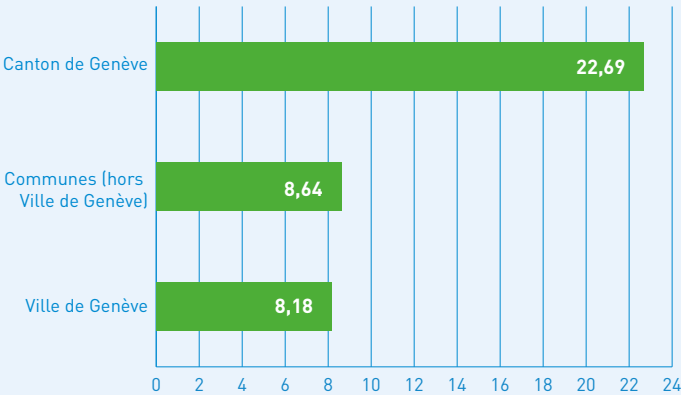


**Engagement des collectivités publiques genevoises
dans la solidarité internationale en 2025**

Collectivités publiques	Contributions totales allouées à la solidarité internationale en CHF	Financement de la solidarité internationale en pourcentage des charges de fonctionnement	Montants par habitant-e alloués à la solidarité internationale en CHF
Aire-la-Ville	22 000	0.40	18.95
Anières	82 280	0.22	30.97
Avully	NA	NA	NA
Avusy	19 100	0.33	13.38
Bardonnex	54 350	0.66	21.45
Bellevue	149 000	0.86	36.44
Bernex	309 388	0.67	27.60
Carouge	903 000	0.70	39.18
Cartigny	10 000	0.26	9.55
Céligny	21 600	0.48	25.74
Chancy	13 800	0.24	8.39
Chêne-Bougeries	589 280	0.76	39.53
Chêne-Bourg	134 000	0.39	13.60
Choulex	40 000	0.54	32.13
Collex-Bossy	15 000	0.27	8.77
Collonge-Bellerive	265 000	0.47	30.56
Cologny	274 100	0.43	44.58
Confignon	107 562	0.64	23.54
Corsier	60 000	0.20	26.34
Dardagny	19 500	0.24	10.47
Genthod	70 000	0.61	24.49
Grand-Saconnex	290 000	0.60	23.24
Gy	8 500	0.32	14.60
Hermance	10 000	0.17	8.09
Jussy	NA	NA	NA
Laconnex	7 000	0.32	9.82
Lancy	1 195 000	0.67	31.72
Meinier	40 000	0.46	18.95
Meyrin	1 151 483	0.72	42.08
Onex	409 200	0.62	21.38
Perly-Certoux	12 500	0.12	3.79

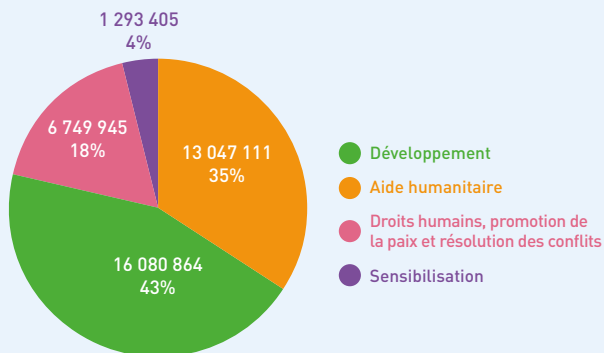
Collectivités publiques	Contributions totales allouées à la solidarité internationale en CHF	Financement de la solidarité internationale en pourcentage des charges de fonctionnement	Montants par habitant-e alloués à la solidarité internationale en CHF
Plan-les-Ouates	794 270	0.79	62.54
Pregny-Chambésy	73 000	0.45	17.70
Presinge	40 000	1.08	54.71
Puplinge	60 000	0.59	22.21
Russin	29 500	1.00	52.68
Satigny	71 700	0.27	14.73
Soral	10 500	0.39	11.24
Thônex	94 000	0.15	5.51
Troinex	69 000	0.54	20.51
Vandœuvres	109 162	0.39	34.89
Vernier	605 000	0.38	15.58
Versoix	240 278	0.49	17.12
Veyrier	164 497	0.42	13.41
Ville de Genève	8 178 540	0.69	38.83
Canton de Genève	22 689 845	0.21	42.24

Répartition des contributions des collectivités publiques genevoises en 2025 (en millions de CHF)



Des 39,5 millions de francs alloués à la solidarité internationale en 2025, 57% proviennent du Canton de Genève, 22% des communes genevoises et 21% de la Ville de Genève. La répartition des fonds entre les communes genevoises et la Ville de Genève s'est inversée depuis 2020, l'augmentation des contributions de la Ville ayant été moins importante que celle du total des communes.

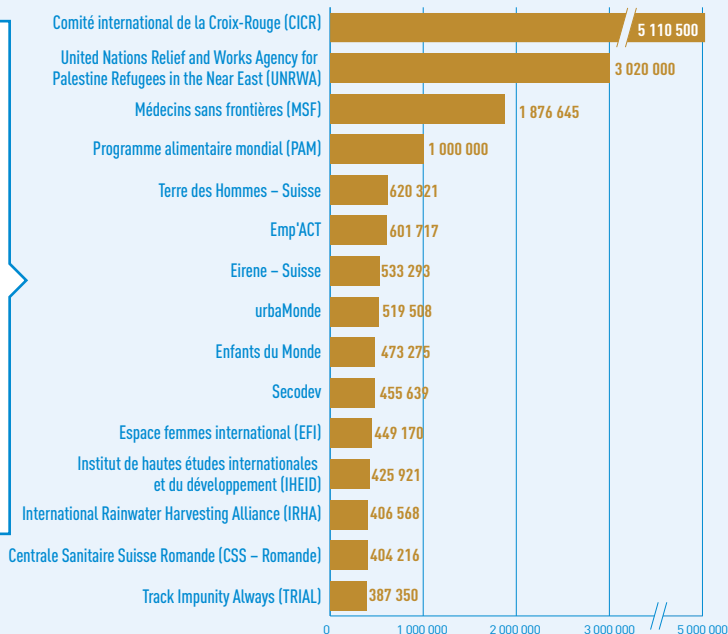
La solidarité internationale par catégories d'action (en CHF et en pourcentage)



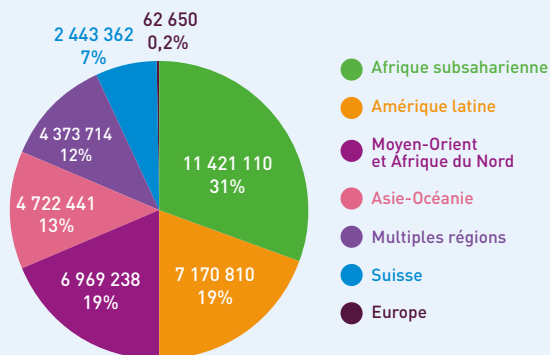
La majeure partie des fonds (43%) est destinée à la coopération au développement, suivie de l'aide humanitaire, qui représente plus d'un tiers des contributions. Les deux dernières catégories – les droits humains, la promotion de la paix et la résolution des conflits, ainsi que les projets de sensibilisation – totalisent ensemble environ un cinquième des fonds.

Les 15 principales organisations subventionnées (en CHF)

Le CICR perçoit la part la plus importante des contributions, totalisant plus de 5 millions de francs. Il est suivi de l'UNRWA, qui atteint environ 3 millions, et de MSF avec un peu moins de 2 millions. Parmi les quatre organisations en tête du classement, trois sont actives dans l'aide humanitaire, l'UNRWA étant une organisation hybride combinant aide d'urgence et développement en appui au peuple palestinien. Le soutien du Canton de Genève aux missions diplomatiques des pays les moins avancés n'a pas été pris en compte (1 428 840 francs).



La répartition des contributions par région (en CHF et en pourcentage)



Les pourcentages ont été arrondis pour une meilleure lisibilité.

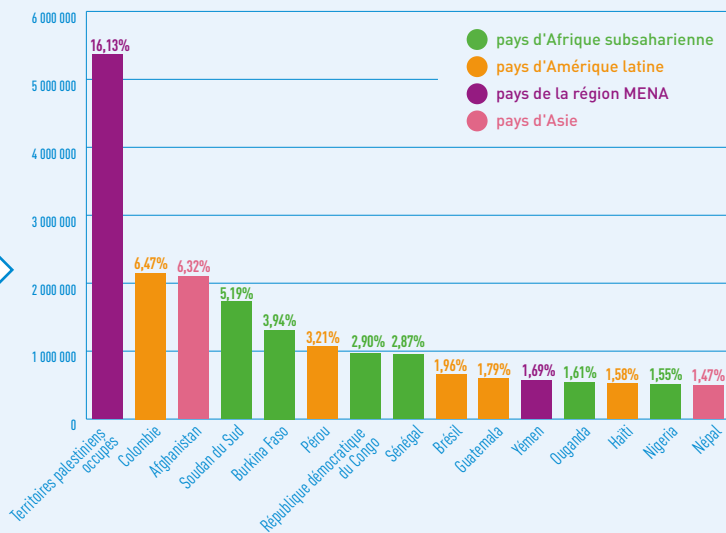
En 2025, l'Afrique subsaharienne recevait presque un tiers des contributions, soit plus de 11 millions de francs alloués.

L'Amérique latine se positionne en deuxième place avec 19%, à égalité avec la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), créée pour cette édition. Lorsque la nature des activités de certaines organisations ne permet pas d'attribuer la contribution à un pays déterminé, ces financements sont répertoriés dans la catégorie des multiples régions atteignant 12%. Enfin, la Suisse (7%) et l'Europe (0,2%) représentent une part relativement marginale des contributions totales.

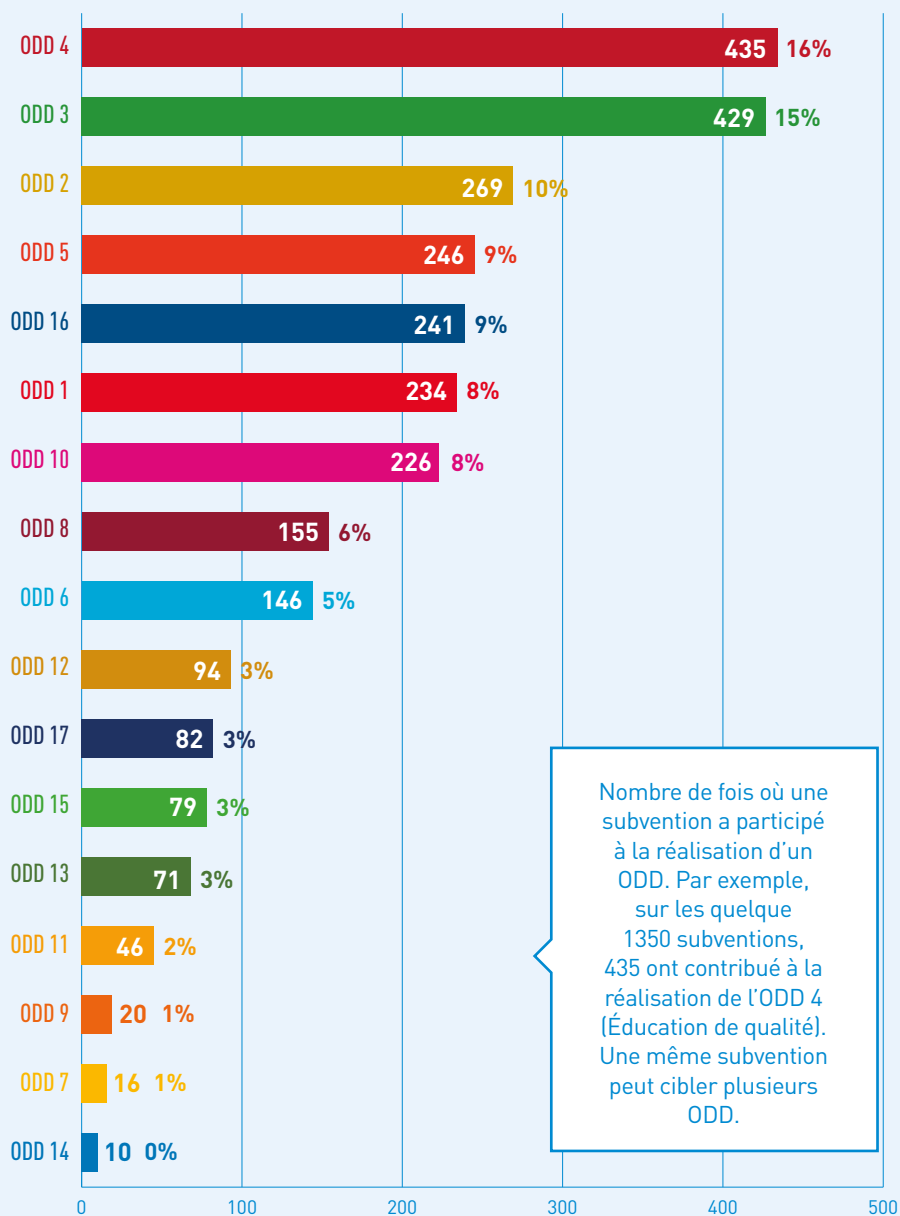
Les 15 principaux pays destinataires (hors Suisse, en CHF)

Les Territoires palestiniens occupés arrivent en tête du classement, enregistrant quelque 5,3 millions de francs. Les pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine sont les plus représentés, avec six et cinq pays respectivement.

Les projets menés en Colombie et en Afghanistan reçoivent chacun plus de 2 millions de francs, tandis que le Soudan du Sud et le Burkina Faso se situent entre 1 et 2 millions de francs. Le soutien du Canton de Genève aux missions diplomatiques des pays les moins avancés n'a pas été pris en compte (1 428 840 francs).



Répartition des subventions selon les Objectifs de développement durable (ODD)





L'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD), adoptés en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies, forment le cadre de référence mondial dans lequel s'inscrit la solidarité internationale.

En 2025, la plupart des subventions ont contribué aux objectifs liés à l'éducation de qualité (ODD 4), à la bonne santé et au bien-être (ODD 3), à l'élimination de la faim (ODD 2) et à l'égalité entre les sexes (ODD 5). Cette répartition est globalement similaire aux résultats observés en 2020.

À l'inverse, les objectifs climatiques et environnementaux, tels que l'ODD 13 (Lutte contre les changements climatiques), l'ODD 14 (Vie aquatique) et l'ODD 15 (Vie terrestre) figurent parmi les moins représentés. Comme en 2020, ils apparaissent plutôt en bas du classement. L'ODD 15, en particulier, est moins représenté, confirmant que les subventions des collectivités genevoises soutiennent prioritairement des objectifs à dimension sociale avant de contribuer à des buts climatiques et environnementaux.

Évolution des contributions totales sur la période 1985-2025

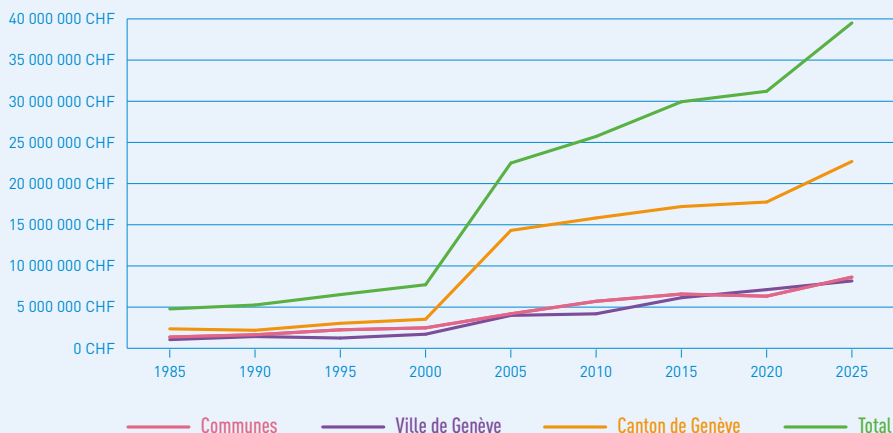
Collectivités publiques	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
Aire-la-Ville	3 000	9 000	7 000	7 000	32 600	16 000	17 000	22 000	22 000
Anières	10 000	13 500	24 000	24 000	59 500	90 000	102 406	100 000	82 280
Avully	3 000	7 000	7 000	7 000	20 355	12 500	20 400	16 500	NA
Avusy	3 000	7 000	7 000	7 000	21 000	1 500	19 790	19 640	19 100
Bardonnex	6 500	10 250	23 000	30 000	42 000	58 535	65 000	66 200	54 350
Bellevue	0	5 700	8 331	13 150	33 900	63 500	115 500	119 000	149 000
Bernex	80 000	110 000	130 000	120 817	141 360	178 760	205 000	247 500	309 388
Carouge	191 000	228 531	275 198	268 800	400 355	763 392	951 090	702 850	903 000
Cartigny	3 000	6 000	7 000	2 000	9 000	51 700	39 760	10 200	10 000
Céligny	0	(a)	10 000	6 000	14 500	13 100	19 500	25 000	21 600
Chancy	3 500	7 000	8 500	9 800	21 500	7 000	9 990	14 800	13 800
Chêne-Bougeries	22 000	50 000	99 000	108 400	115 000	195 500	257 000	189 069	589 280
Chêne-Bourg	11 500	29 200	31 000	57 000	94 000	92 500	165 000	80 000	134 000
Chouxev	7 000	5 500	15 200	14 200	19 470	26 500	29 000	49 000	40 000
Collex-Bossy	2 000	6 000	8 824	15 180	24 000	24 000	25 000	20 000	15 000
Collonge-Bellerive	42 000	43 100	27 234	44 500	104 000	120 000	137 000	164 635	265 000
Cologny	65 000	107 500	84 420	176 122	260 094	364 000	193 000	219 450	274 100
Confignon	10 700	11 500	29 200	30 400	41 427	87 514	58 554	56 380	107 562
Corsier	7 550	7 000	11 100	13 890	15 400	5 000	NA	18 000	60 000
Dardagny	4 500	7 500	8 800	8 980	18 650	17 550	11 500	9 000	19 500
Genthod	26 400	NA	32 200	33 000	45 000	89 600	78 400	54 990	70 000
Grand-Saconnex	28 000	36 200	108 409	5 000	195 271	251 501	287 000	294 200	290 000
Gy	0	(a)	1 420	2 100	5 500	5 200	7 000	8 500	8 500
Hermance	600	3 300	0	0	0	12 500	10 000	9 900	10 000
Jussy	NA	2 500	7 000	3 500	8 800	13 500	17 300	24 800	NA

Collectivités publiques	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
Laconnex	5 000	7 300	7 000	8 100	12 300	7 600	15 110	7 000	7 000
Lancy	298 500	347 530	406 689	391 000	522 978	590 000	760 000	823 400	1 195 000
Meinier	9 000	9 800	7 500	16 762	30 000	34 800	40 000	40 000	40 000
Meyrin	210 000	200 000	245 615	235 000	619 258	543 500	704 871	568 700	1 151 483
Onex	24 000	42 000	40 000	52 000	107 478	277 577	341 000	392 000	409 200
Perly-Certoux	2 500	3 000	2 400	6 500	10 800	24 000	21 000	NA	12 500
Plan-les-Ouates	9 800	38 500	77 400	131 150	287 890	420 400	522 000	570 300	794 270
Pregny-Chambésy	17 500	NA	26 597	28 700	29 000	68 050	65 400	67 500	73 000
Presinge	1 500	(a)	4 000	9 512	39 000	27 000	30 000	31 500	40 000
Puplinge	5 000	10 000	21 000	26 500	43 260	45 000	55 000	80 000	60 000
Russin	0	NA	1 000	0	0	12 000	30 000	19 000	29 500
Satigny	0	0	8 000	3 200	19 000	45 000	78 160	87 500	71 700
Soral	3 000	7 000	7 000	9 500	10 100	12 300	7 900	8 400	10 500
Thônex	30 000	56 500	91 000	100 000	108 500	197 000	107 000	100 000	94 000
Troinex	29 750	(a)100	43 850	62 150	38 600	55 500	44 650	57 000	69 000
Vandœuvres	20 000	30 000	36 000	68 811	73 208	130 694	99 997	100 180	109 162
Vernier	134 800	120 000	174 640	220 000	272 000	387 000	518 000	560 000	605 000
Versoix	33 000	41 800	49 500	66 500	119 922	139 411	161 200	178 150	240 278
Veyrier	5 000	13 000	24 000	42 000	100 100	132 500	142 000	95 500	164 497
Total des communes (hors Ville de Genève)	1 368 600	1 639 711	2 244 027	2 485 224	4 186 076	5 710 184	6 584 478	6 327 744	8 643 550
Ville de Genève	1 052 635	1 426 325	1 242 979	1 709 523	3 994 985	4 187 246	6 141 235	7 123 520	8 178 540
Canton de Genève	2 360 000	2 188 000	3 032 402	3 528 167	14 312 285	15 828 419	17 211 216	17 762 013	22 689 845
TOTAL	4 781 235	5 254 036	6 519 408	7 722 914	22 493 346	25 725 849	29 936 929	31 213 277	39 511 935

NA : donnée manquante.

(a) : la totalité du montant budgété a été attribuée à la Roumanie.

Évolution des contributions totales allouées à la solidarité internationale



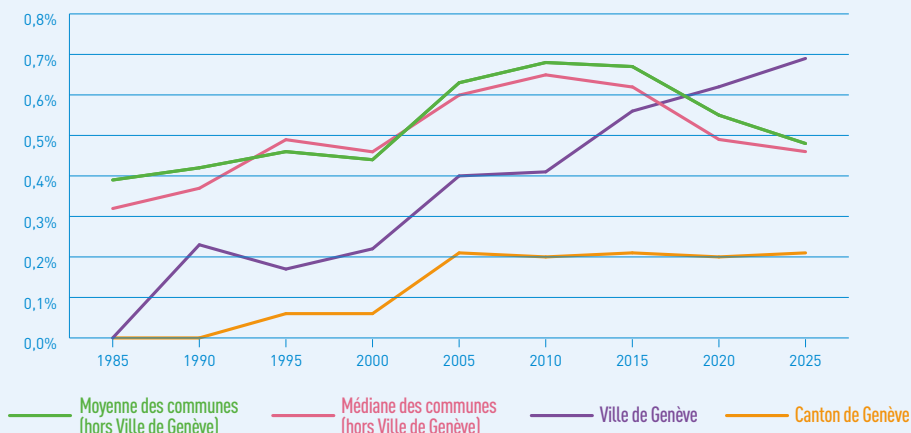
Après une période de relative continuité jusqu'en 2000, les collectivités publiques genevoises ont fortement augmenté leurs contributions entre 2000 et 2005, conséquence de l'introduction de la Loi sur le financement de la solidarité internationale, adoptée en 2001 par le Canton. Cette progression concerne notamment la Ville de Genève et le Canton, et s'est poursuivie au cours des quinze années suivantes à un rythme moins soutenu.

En 2025, une nouvelle hausse significative est observée : l'ensemble des collectivités genevoises a alloué 39,5 millions de francs à la solidarité internationale, soit une progression d'environ 8,3 millions de francs par rapport à 2020 et de presque 32 millions depuis l'introduction de la loi de 2001.

Cette augmentation est principalement portée par le Canton de Genève, dont les contributions représentent de loin la part la plus importante du total et ont connu une croissance soutenue sur l'ensemble de la période (19 millions de plus depuis 2000). La Ville de Genève affiche quant à elle une progression régulière mais plus modeste (6,5 de plus depuis 2000).

Les contributions de l'ensemble des autres communes croissent de manière relativement stable depuis 2000, passant de 2,48 à 8,64 millions de francs en 2025. Notons également que sur l'ensemble de la période 1985-2025, les contributions totales ont été multipliées par plus de 8.

Évolution du pourcentage des charges de fonctionnement alloué à la solidarité internationale



La tendance à la baisse du pourcentage alloué par l'ensemble des communes genevoises observée depuis 2015 se poursuit en 2025. La moitié d'entre elles consacrent désormais 0,46% ou plus de leurs charges de fonctionnement à la solidarité internationale, contre une valeur médiane de 0,49% en 2020 et de 0,62% en 2015. Il convient toutefois de noter que cette baisse ralentit par rapport à la période 2015-2020.

Après la hausse qui a suivi l'adoption de la Loi sur le financement de la solidarité internationale en 2001, laquelle a inscrit dans la loi l'objectif de 0,7%, le Canton de Genève maintient une stabilité observée depuis 2005 autour de 0,2%.

La Ville de Genève, quant à elle, connaît une progression significative de cet indicateur sur toute la période 1985-2025. Elle frôle le 0,7% en 2025 (0,69%).



EN SAVOIR PLUS



Évolution du pourcentage attribué à la solidarité internationale entre 1985 et 2025

Collectivités publiques	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
Aire-la-Ville	0,43	0,81	0,55	0,47	1,99	0,56	0,50	0,55	0,40
Anières	0,50	0,66	0,80	0,41	0,78	0,97	0,62	0,45	0,22
Avully	0,15	0,40	0,22	0,21	0,52	0,39	0,43	0,40	NA
Avusy	0,23	0,38	0,29	0,28	0,62	0,05	0,46	0,39	0,33
Bardonnex	0,38	0,39	0,75	0,89	0,87	1,28	1,16	0,98	0,66
Bellevue	0,00	0,21	0,23	0,34	0,53	0,73	0,70	0,80	0,86
Bernex	0,74	0,78	0,76	0,72	0,67	0,75	0,68	0,74	0,67
Carouge	0,79	0,69	0,63	0,57	0,68	0,94	0,99	0,65	0,70
Cartigny	0,40	0,56	0,49	0,10	0,41	1,70	1,09	0,31	0,26
Céligny	0,00	[a]	0,68	0,36	0,77	0,63	0,75	1,14	0,48
Chancy	0,32	0,53	0,39	0,46	0,98	0,27	0,29	0,36	0,24
Chêne-Bougeries	0,20	0,37	0,58	0,51	0,53	0,73	0,70	0,47	0,76
Chêne-Bourg	0,17	0,30	0,24	0,42	0,53	0,43	0,63	0,30	0,39
Choulex	0,61	0,39	0,72	0,49	0,59	0,87	0,63	1,06	0,54
Collex-Bossy	0,22	0,35	0,42	0,64	0,67	0,66	0,60	0,46	0,27
Collonge-Bellerive	0,61	0,43	0,27	0,33	0,68	0,52	0,45	0,51	0,47
Cologny	0,90	1,11	0,66	0,96	1,32	1,00	0,56	0,35	0,43
Confignon	0,33	0,32	0,56	0,52	0,43	0,72	0,42	0,36	0,64
Corsier	0,31	0,18	0,30	0,33	0,46	0,10	NA	0,25	0,20
Dardagny	0,30	0,34	0,31	0,22	0,48	0,37	0,27	0,17	0,24
Genthod	1,23	NA	0,79	0,68	1,02	1,01	0,69	0,50	0,61
Grand-Saconnex	0,32	0,26	0,63	0,02	0,71	0,76	0,69	0,71	0,60
Gy	0,00	[a]	0,20	0,21	0,31	0,32	0,41	0,32	0,32
Hermance	0,05	0,21	0,00	0,00	0,00	0,55	0,29	0,22	0,17
Jussy	NA	0,12	0,26	0,13	0,19	0,26	0,39	0,42	NA

Collectivités publiques	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
Laconnex	0,71	0,73	0,63	0,60	0,64	0,38	0,74	0,35	0,32
Lancy	0,70	0,71	0,68	0,57	0,61	0,64	0,66	0,70	0,67
Meinier	0,45	0,30	0,23	0,46	0,67	0,62	0,51	0,57	0,46
Meyrin	0,71	0,51	0,52	0,48	0,93	0,69	0,74	0,50	0,72
Onex	0,16	0,16	0,15	0,17	0,30	0,68	0,73	0,74	0,62
Perly-Certoux	0,14	0,07	0,04	0,15	0,18	0,32	0,22	NA	0,12
Plan-les-Ouates	0,14	0,37	0,57	0,53	0,84	0,92	0,89	0,78	0,79
Pregny-Chambésy	0,48	NA	0,52	0,52	0,38	0,61	0,63	0,49	0,45
Presinge	0,20	(a)	0,40	0,71	1,59	1,12	1,12	0,91	1,08
Puplinge	0,23	0,32	0,57	0,67	0,89	1,11	0,95	0,94	0,59
Russin	0,00	NA	0,13	0,00	0,00	0,96	3,33	0,95	1,00
Satigny	0,00	0,00	0,10	0,03	0,14	0,27	0,39	0,35	0,27
Soral	0,46	0,82	0,51	0,63	0,57	0,77	0,43	0,35	0,39
Thônex	0,28	0,44	0,49	0,46	0,37	0,57	0,29	0,23	0,15
Troinex	1,53	(a)	1,36	1,25	0,73	0,69	0,49	0,67	0,54
Vandœuvres	0,71	0,64	0,66	0,96	0,88	1,50	0,97	0,85	0,39
Vernier	0,18	0,28	0,34	0,38	0,37	0,44	0,42	0,49	0,38
Versoix	0,36	0,30	0,27	0,31	0,37	0,46	0,43	0,44	0,49
Veyrier	0,05	0,10	0,18	0,25	0,53	0,57	0,53	0,29	0,42
Moyenne des communes (hors Ville de Genève)	0,39	0,42	0,46	0,44	0,63	0,68	0,67	0,55	0,48
Médiane des communes (hors Ville de Genève)	0,32	0,37	0,49	0,46	0,60	0,65	0,62	0,49	0,45
Ville de Genève	NA	0,23	0,17	0,22	0,40	0,41	0,56	0,62	0,69
Canton de Genève	NA	NA	0,06	0,06	0,21	0,20	0,21	0,20	0,21

NA : donnée manquante.

(a) : la totalité du montant budgété a été attribuée à la Roumanie.

Évolution du montant par habitant-e sur la période 1985-2025

Montants par habitant-e alloués à la solidarité internationale (en CHF)

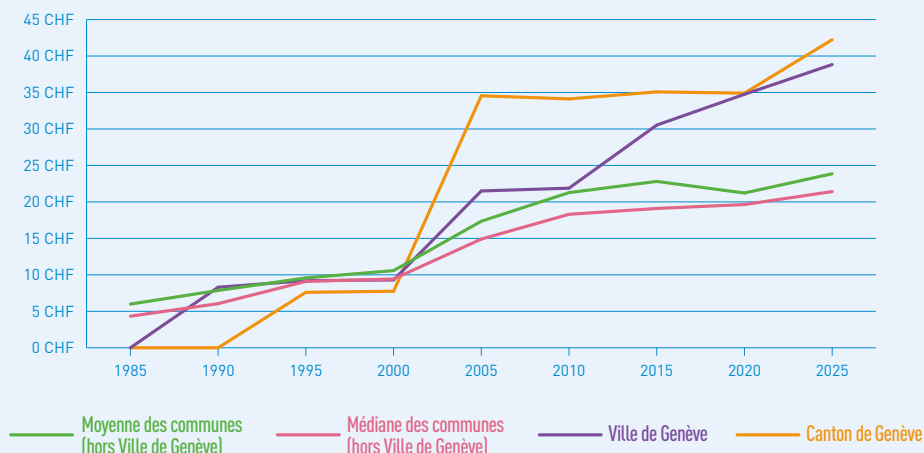
Collectivités publiques	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
Aire-la-Ville	6.38	17.65	10.30	9.10	39.30	13.78	14.66	19.05	18.95
Anières	7.35	9.00	14.35	12.05	24.85	35.47	40.03	41.12	30.97
Avully	1.65	4.50	3.95	4.05	11.65	7.12	11.42	9.42	NA
Avusy	5.77	7.50	6.20	6.00	16.55	1.08	13.82	14.02	13.38
Bardonnex	4.27	5.90	11.80	14.30	19.70	26.36	28.71	27.72	21.45
Bellevue	0.00	3.65	4.80	7.45	12.20	19.75	34.85	34.42	36.44
Bernex	9.30	12.50	15.35	13.85	15.05	18.31	20.30	24.00	27.60
Carouge	14.47	15.25	16.40	15.45	20.85	38.35	43.75	30.68	39.18
Cartigny	5.67	9.05	9.30	2.60	11.25	60.61	46.07	10.53	9.55
Céligny	0.00	[a]	13.60	9.60	22.00	19.64	28.26	31.37	25.74
Chancy	6.19	10.75	10.20	10.70	23.25	6.10	6.22	8.70	8.39
Chêne-Bougeries	2.44	5.35	10.30	11.10	11.35	18.70	22.71	14.98	39.53
Chêne-Bourg	2.07	4.55	4.80	7.90	12.05	11.42	19.39	9.07	13.60
Choulex	10.12	6.50	16.85	15.00	20.20	25.90	25.11	41.14	32.13
Collex-Bossy	3.44	6.05	8.25	11.75	15.25	14.32	15.00	11.93	8.77
Collonge-Bellerive	9.11	8.60	5.00	7.00	14.75	15.77	17.05	19.39	30.56
Cologny	18.57	28.85	18.30	37.10	52.90	74.73	34.96	37.41	44.58
Confignon	4.33	4.35	10.45	10.05	11.95	20.96	12.91	12.28	23.54
Corsier	4.73	4.45	7.10	8.20	9.00	2.77	NA	7.80	26.34
Dardagny	5.29	7.00	7.05	6.95	14.10	11.92	7.42	4.82	10.47
Genthod	20.89	NA	NA	14.95	17.10	32.44	28.27	19.06	24.49
Grand-Saconnex	4.23	5.40	15.20	0.60	19.75	21.55	23.58	23.74	23.24
Gy	0.00	[a]	4.80	5.70	14.00	11.69	13.70	17.78	14.60
Hermance	1.04	4.80	0.00	0.00	0.00	13.38	9.84	9.18	8.09
Jussy	NA	2.70	6.60	3.15	7.30	11.13	13.53	20.10	NA

Collectivités publiques	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
Laconnex	11.26	14.90	14.00	15.15	20.50	12.50	22.76	9.79	9.82
Lancy	9.92	14.75	16.20	15.25	19.30	20.51	24.08	24.19	31.72
Meinier	6.77	6.10	4.60	9.95	17.10	18.28	18.65	18.83	18.95
Meyrin	10.45	9.50	12.30	11.95	30.35	25.08	31.47	21.74	42.08
Onex	1.71	2.60	2.50	3.15	6.20	15.67	18.24	20.64	21.38
Perly-Certoux	1.02	1.15	0.90	2.35	3.90	8.28	6.89	NA	3.79
Plan-les-Ouates	2.65	7.40	14.05	19.30	32.60	42.01	50.32	53.66	62.54
Pregny-Chambésy	7.60	NA	9.10	9.25	8.20	18.50	17.99	18.07	17.70
Presinge	3.53	(a)	6.70	17.25	64.05	40.91	42.13	44.49	54.71
Puplinge	2.70	4.65	10.00	12.90	20.50	22.17	25.86	32.15	22.21
Russin	0.00	NA	2.65	0.00	0.00	25.32	56.29	35.25	52.68
Satigny	0.00	0.00	3.20	1.15	6.30	12.40	18.94	20.25	14.73
Soral	6.45	13.85	12.40	15.90	14.25	16.69	10.41	8.61	11.24
Thônex	3.31	5.50	8.10	8.05	8.20	14.47	7.57	6.82	5.51
Troinex	24.80	(a)	31.40	31.35	17.90	25.46	19.10	22.33	20.51
Vandœuvres	11.45	15.65	18.55	29.50	28.45	48.88	39.34	35.80	34.89
Vernier	1.96	4.15	6.10	7.50	8.75	11.61	14.68	15.93	15.58
Versoix	3.80	4.70	5.20	6.15	10.05	10.61	11.99	13.31	17.12
Veyrier	0.77	1.80	3.10	4.70	10.45	13.22	12.57	8.04	13.41
Moyenne des communes (hors Ville de Genève)	5.99	7.86	9.58	10.58	17.35	21.27	22.81	21.15	23.86
Médiane des communes (hors Ville de Genève)	4.33	6.05	9.10	9.43	14.90	18.30	19.10	19.06	21.41
Ville de Genève	NA	8.30	9.20	9.30	21.5	21.88	30.53	34.75	38.83
Canton de Genève	NA	NA	7.60	7.75	34.55	34.12	35.08	34.91	42.24

NA : donnée manquante.

(a) : la totalité du montant budgété a été attribuée à la Roumanie.

Évolution des montants par habitant-e alloués à la solidarité internationale



Depuis 1985, l'évolution des montants alloués par habitant-e est particulièrement significative pour l'ensemble des collectivités publiques genevoises.

Cette progression est particulièrement marquée pour le Canton de Genève et la Ville de Genève. Depuis 2000, leur montant est passé de 7,75 à 42,24 francs par habitant-e pour le Canton et de 9,30 à 38,83 francs pour la Ville. Alors que le Canton et la Ville faisaient jeu égal en 2020, le montant par habitant-e a davantage augmenté au niveau cantonal.

Pour les communes, la moyenne et la médiane suivent également une trajectoire à la hausse sur l'ensemble de la période, bien qu'à un rythme plus modéré que le Canton et la Ville. En 2025, la valeur médiane s'établit à 21,41 francs par habitant-e, en progression par rapport aux éditions précédentes. Ce constat nuance la tendance à la stabilisation observée entre 2015 et 2020, et suggère un regain d'engagement des communes en termes de montant absolu par habitant-e.

Note méthodologique

La statistique présentée dans cette brochure est consacrée aux contributions 2025 des collectivités publiques genevoises en matière de solidarité internationale ; 45 communes ainsi que la République et Canton de Genève, abrégé ci-après par le Canton, ont été sollicitées pour cette enquête.

Entre mars et juin 2026, 43 communes genevoises et le Canton ont renseigné un questionnaire en ligne comprenant plusieurs parties, dont :

- des informations budgétaires et administratives de base sur la commune, notamment le montant des charges de fonctionnement pour l'année 2025 ;
- des questions sur la politique de chaque collectivité et les procédures d'attribution des fonds en matière de financement de la solidarité internationale ;
- la liste de tous les projets soutenus en 2025 ainsi que les montants consacrés à chacun d'eux.

Les fonds fédéraux provenant de la Direction du développement et de la coopération (DDC) ne sont pas pris en compte dans le montant des subventions. Les informations complètes sur les projets soutenus en 2025 sont disponibles dans l'*e-book* interactif accessible depuis le site web de la FGC.

En 2025, 27 collectivités publiques genevoises entretenaient un partenariat avec la FGC. Leurs projets, dont le financement transite par la Fédération, ont été renseignés directement par ses soins. Les montants indiqués n'incluent pas les éventuels fonds réaffectés issus de projets clôturés.

Le montant des charges de fonctionnement pour l'année 2025, renseigné et validé par les collectivités elles-mêmes, inclut les amortissements et exclut les imputations internes.

Lorsque les collectivités publiques ne disposaient pas des informations complètes sur un projet, la FGC a pris soin de rechercher et compléter ces informations.

Les contributions pour le fonctionnement du Secrétariat de la FGC ne sont pas prises en compte pour la production des infographies concernant les catégories d'action, les organisations subventionnées, les régions et les pays destinataires des contributions.

Les frais de fonctionnement liés au personnel dédié de la Direction des affaires internationales (DAI), de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVs) sont pris en compte dans le calcul des montants globaux, de l'indicateur du 0,7% ainsi que des montants par habitant-e ; ils sont, par contre, écartés pour la production des infographies concernant les catégories d'action, les organisations subventionnées, les régions et les pays destinataires des contributions.

Les chiffres sur la population résidente en fin d'année 2025 ont été fournis par l'Office cantonal de la statistique (Ocstat). ■



EN SAVOIR PLUS

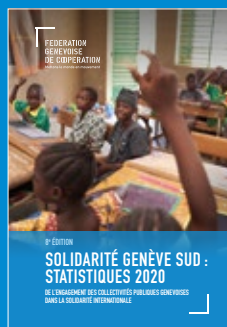
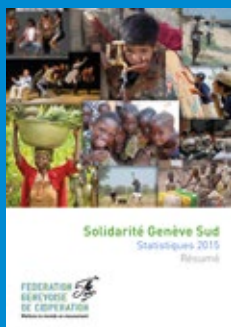
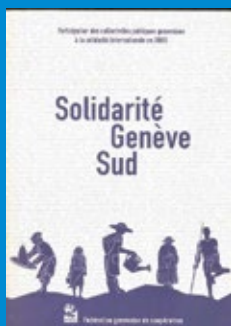
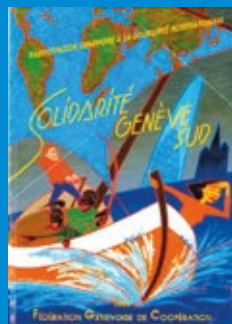
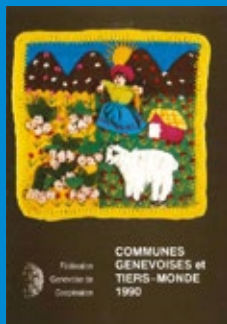
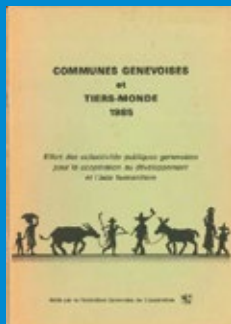


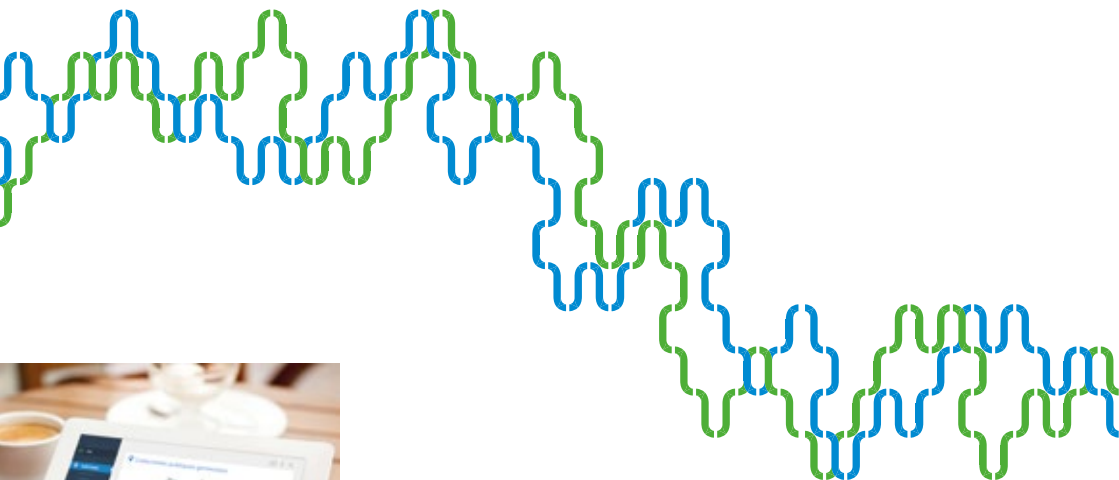
Les organisations membres de la FGC

En 2025, plus de 1350 contributions financières ont été versées par les collectivités publiques genevoises à plus de 330 organisations basées à Genève, actives dans la coopération au développement, l'aide humanitaire, la protection des droits humains, la promotion de la paix et la résolution des conflits, ainsi que la sensibilisation de la population genevoise. Cinquante-neuf d'entre elles sont membres de la FGC (état au 30 août 2026) :



Les éditions de la brochure *Solidarité Genève Sud* depuis 1985





Deux formats pour une même statistique

Sous le titre *Solidarité Genève Sud*, la 9^e édition des statistiques de l'engagement des collectivités publiques genevoises dans la

solidarité internationale se décline sous deux formats différents. Une publication en ligne interactive (*e-book*) accessible sur le site de la FGC via le code QR ci-contre accompagne la présente brochure. L'*e-book* offre un accès complet aux données. Celles-ci sont accompagnées de cartes et de tableaux permettant des comparaisons entre les communes et des analyses croisées. Des informations supplémentaires présentent les bases réglementaires sur lesquelles reposent les politiques publiques en matière de solidarité internationale. ■



www.fgc.ch

ISBN 978-2-9701142-3-9